

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	38.—	19.25	9.75	3.50
ÉTRANGER:	58.—	30.—	15.50	6.—

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
A l'étranger: frais de ports en plus.

223^{me} année
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Fondée en 1738
1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

24 c. le mm, min. 25 mm - Petites annonces locales 19 c., min. Fr. 2.— - Avis tardifs 80 c. - Réclames 80 c., locales 60 c. (de nuit 80 c.). Naissances, mortuaires 33 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:
Annonces Suisses S. A., « ASSA » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

L'homme fort de la République allemande de l'Est

S i l'on connaît généralement assez bien Franz-Josef Strauss, ministre de la défense de la République fédérale, on ignore à peu près tout de son « collègue » de la République démocratique, Karl-Heinz Hoffmann. Essayons de combler cette lacune en retraçant brièvement la carrière de ce très curieux personnage.

Fils d'ouvrier, Karl-Heinz Hoffmann est lui-même serrurier de son état. Son bagage scolaire se limite à ce qu'on apprend à l'école primaire. Il avait seize ans et n'avait pas terminé son apprentissage lorsqu'il adhéra à l'organisation des jeunes communistes d'Allemagne. Quand Hitler prit le pouvoir — il avait alors vingt-trois ans — il continua de militer pendant deux ans, dans les groupements clandestins d'extrême-gauche, puis il partit pour Moscou afin d'y suivre un cours de formation militaire d'un an à l'Académie Frunze. Muni de ce bagage guerrier, il fut envoyé en Espagne, où la guerre civile venait d'éclater, en qualité de commissaire politique à la XIe brigade internationale, appelée aussi « bataillon Ernst Thälmann ».

Hoffmann, disons-le bien vite, ne mit jamais les pieds au front. Les récits faits par d'anciens combattants sont unanimes sur ce point: l'activité de l'ex-serrurier se bornait à faire exécuter, à l'arrière, les ordres de la G.P.U., et cela de la manière la plus brutale. Bien entendu, il s'en tira sans la moindre égratignure...

Lorsque la guerre civile espagnole prit fin, une ère d'« épuration » — à laquelle n'échappèrent pas les anciens combattants des brigades internationales — régna à Moscou. Prudent, Hoffmann jugea bon de rester à Paris jusqu'à ce que la situation fut redevenue normale dans la capitale rouge. Il ne regagna l'Union soviétique qu'en 1939, en faisant un détour par la Scandinavie pour échapper aux polices de l'axe. Peu après son arrivée, il épousa une Russe.

Quand les affaires se gâtèrent entre Hitler et l'URSS, Hoffmann obtint la nationalité soviétique et passa les années de guerre à suivre de nouveaux cours dans diverses académies militaires russes. Il se spécialisa même — avec la bénédiction de ses maîtres — dans la stratégie de la guerre civile. Enfin, lorsque tout fut terminé, Hoffmann regagna l'Allemagne en 1946.

Revenu dans son pays d'origine, le Germaino-Russe se vit d'emblée confier un rôle important dans le service d'« éducation idéologique » de la population de la zone orientale. Puis, grâce à l'appui de Wilhelm Zaisser, un favori d'Ulbricht (aujourd'hui en disgrâce) qu'il avait connu en Espagne, il se vit bombardé « commandant en chef adjoint de la police populaire casernée », qui était alors en voie de formation. Lorsque Zaisser fut nommé ministre de la sûreté de l'Etat, Hoffmann devint « premier suppléant du ministre de la défense de la R.D.A. », Willy Stoph, et fut notamment chargé de diriger le département de l'instruction militaire. Il reçut en même temps le grade d'inspecteur général, correspondant à celui de général de division, de la police populaire. Enfin, quand Stoph fut nommé agent de liaison dans l'administration, Hoffmann lui succéda comme ministre de la défense, titre qui lui donne le droit de siéger au grand état-major des Etats membres du pacte de Varsovie. Dans le domaine de la politique pure, le général-serrurier fait partie, depuis 1950, du comité central du parti socialiste unifié (communiste) et de la Chambre du peuple de la R.D.A.

Tel est l'homme, âgé aujourd'hui de cinquante et un ans (il est né à Mannheim le 28 novembre 1910), qui tient dans sa main tout l'appareil militaire de la République démocratique allemande. Si ceux qui le connaissent le tiennent pour un « orgueilleux peu intelligent », tous s'accordent à lui reconnaître un sens aigu de l'opportunisme politique. Nourri des principes leninistes depuis son adolescence, il « sent » véritablement ce que ses maîtres attendent de lui et prévient les moindres désirs de Moscou. Une phrase prononcée par lui devant les officiers d'état-major de la « police casernée », au début de la guerre de Corée, nous le montre d'ailleurs tel qu'il est: « Nous ne sommes pas des policiers, mais des soldats. S'il le faut nous nous battons aux côtés de l'armée rouge ! »

Hoffmann est aujourd'hui l'un des conseillers intimes d'Ulbricht...

Léon LATOUR.

Nouvelle tragédie dans le massif du Mont-Blanc

Un avion à réaction coupe un câble du télécabine de l'Aiguille-du-Midi

Premier bilan: six morts et de nombreux blessés

Plusieurs bennes sont tombées dans le vide tandis que 80 personnes restaient suspendues au-dessus de l'abîme

CHAMONIX (ATS, AFP et UPI). — Six morts, plusieurs blessés, quatre-vingts personnes suspendues dans une situation critique au-dessus des séracs de la Vallée-Blanche, à quelque 3500 mètres d'altitude, tel est, selon les premiers renseignements parvenus à Chamonix, le bilan de l'accident survenu au début de l'après-midi d'hier, non loin de l'Aiguille-du-Midi, au cœur du massif du Mont-Blanc.

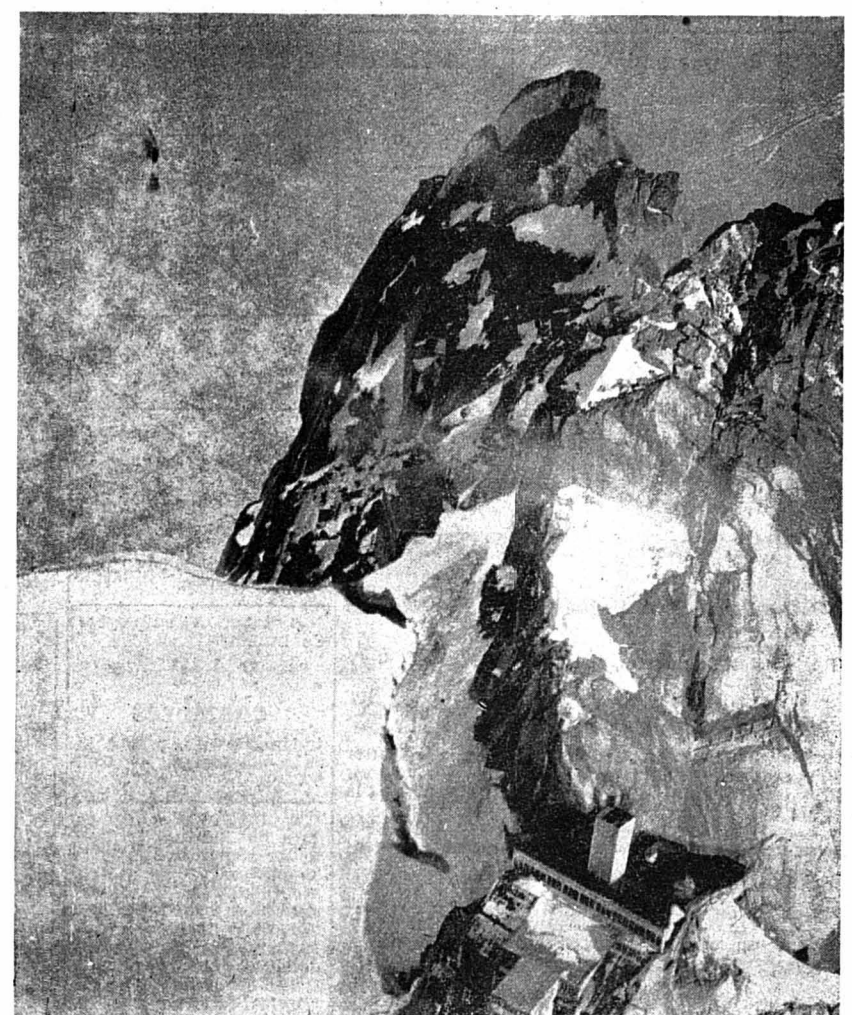
Il était 13 h 45, le télécabine qui, partant de la station de l'Aiguille-du-Midi, rejoint la pointe Helbronner, l'un des pics délimitant, à 3463 mètres d'altitude, le col du Géant,

voit sur la Vallée-Blanche, la Combe-Maudite et les Aiguilles-du-Diable, une vue incomparable et, d'autre part, au skieur de pratiquer, au cœur de l'été, son sport favori.

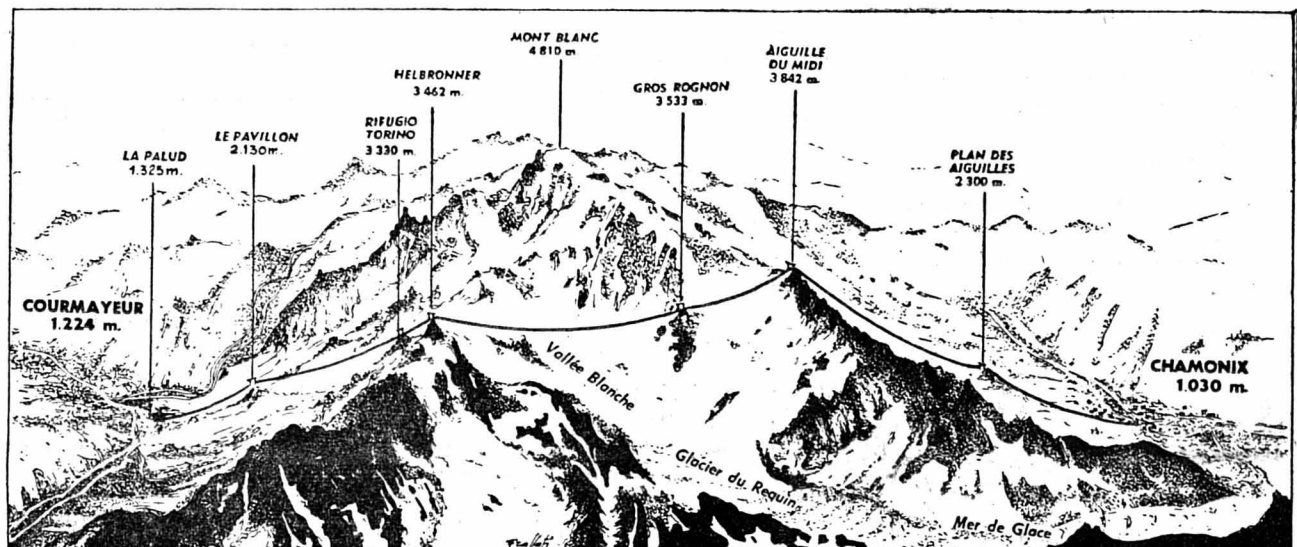
Le drame

Accrochées à 500 mètres l'une de l'autre, au câble qui relie les deux stations terminales, distantes de près de 5 kilomètres, les petites bennes — qui contiennent quatre places assises — s'élevaient le long de l'Aiguille-du-Midi avant de survoler le chaos glaciaire de la Vallée-Blanche. Tout à coup, ce fut le drame.

(Lire la suite en 13me page)



La station de l'Aiguille-du-Midi du télécabine traversant la Vallée-Blanche.



Notre document représente le massif du Mont-Blanc, avec le tracé des téléphériques reliant Chamonix à Courmayeur. L'accident d'hier après-midi s'est produit sur la liaison Aiguille-du-Midi - Helbronner, près du Gros-Rognon, juste au-dessus de la Vallée-Blanche. Signalons que cette très importante portée, qui mesure près de 2450 mètres, est supportée par trois pylônes: les deux stations terminales, l'Aiguille-du-Midi et Helbronner, et un pylône-relais au Gros-Rognon.

Prochain débat sur le problème agricole

Le parlement français se réunira le 12 septembre

Le premier ministre, dans un discours radiodiffusé, a déclaré que le gouvernement est prêt à faire face à l'offensive paysanne

Notre correspondant de Paris par intérim nous téléphone: Passant outre à l'opposition du président de la République et du premier ministre, le parlement français a décidé de se réunir en session anticipée pour un débat sur le problème agricole.

A la Chambre, les présidents des groupes parlementaires ont proposé au président Chaban-Delmas la date du 12 septembre. La proposition ayant été faite à la quasi-unanimité (si l'U.N.R. n'approuvait pas, elle ne fit pas d'opposition), le président de l'Assemblée nationale ne pouvait que s'incliner.

Au Sénat, la proposition a été faite à l'unanimité et la convocation fixée au 9 septembre. A la Chambre, les commissions entameront l'examen des propositions de loi de l'Assemblée des députés paysans dès le 6. Ainsi, les paysans, dont les organisations syndicales avaient réclamé ce débat, obtiennent satisfaction.

INTERIM.

(Lire la suite en 13me page)

J'ÉCOUTE...

Doublement historique!

L'INVENTAIRE de notre mobilier d'art pourrait révéler, à plus d'un titre, nos trésors artistiques. Fallait-il donc un incendie pour apprendre à combien d'entre nous que nous avons, entre autres, à Muhen, en Argovie, une rarissime demeure, qui faisait l'admiration des connaisseurs?

Hélas! flambé maintenant, et criminellement, le beau, l'immense toit de chaume!... En grande partie tout au moins. Le reste vaudrait-il encore le voyage? On en fera du vieux-neuf. Evidemment, ce ne sera plus la même chose!

« Les vieilles maisons ont l'air de veuves »

« Qui se souviennent en pleurant... »

La nouvelle vague sait-elle que cette évocation émue des demeures d'autrefois est de Sully Prudhomme? Mais sait-elle davantage que le célèbre peintre Gustave Courbet sculpta aussi un buste de femme. Même tout exprès pour nous. Qu'il baptisa « Helvetia » et que la municipalité de la Tour-de-Peilz, à qui il en fit don pour la remercier du refuge qu'il avait trouvé dans sa petite commune, rebaptisa « Liberté ».

Le buste de Courbet vient d'être classé parmi les monuments historiques.

Mais voici qu'un grand journal vaudois nous narre, à cette occasion, ce petit quelque chose qui va, cette fois, remplir d'aîse la nouvelle vague turbulente.

En effet, c'est dans le bassin de la fontaine sur laquelle, proche de la Grand-Rue, a été placée la « Liberté », que se fit un jour raffraîchir le non moins célèbre et bouillonnant polémiste et pamphlétaire, ami de Courbet, Henri Rochefort, exilé comme lui.

Tous deux pintaient au café du Centre. Occupation coutumière et qui leur était chère.

Rochefort, ce jour-là, tint on ne sait plus trop quel propos échauffé. Le « barquier » Despland le recueillit et ce propos le mit en rogne.

A leur départ, il emboîta le pas aux deux amis. Et, vlan! voilà Rochefort, l'illustre pamphlétaire, jeté dans le bassin de la fontaine, auprès de laquelle il passait. Avec, en guise de leçon, cette apostrophe: « Si vous avez forte tête, fai bons bras! »

Coup mouillé sans doute.

Mais, de ce coup, voilà, n'est-il pas vrai? la fontaine de Courbet doublement historique.

FRANÇHOMME.

Castro engage les Brésiliens à suivre l'exemple cubain

L'ex-président Quadros, en route pour Londres, rencontrera-t-il le vice-président Goulart?

BRASILIA (UPI et AFP). — « Ils me chassent, mais je reviendrai. » Ces paroles, prononcées jadis par l'ancien président Vargas, que ses adversaires avaient contraint de démissionner, ont été répétées lundi par M. Quadros au moment où il s'embarquait pour l'Europe à bord de l'« Uruguay-Star ».

(Lire la suite en 13me page)



M. Joao Goulart.

LES TEMPLES D'ABOU SIMBEL SAUVÉS DES EAUX DU NIL

Du service d'information UNESCO: De tous les monuments et sites nubien menacés par la construction du nouveau barrage d'Assouan, les deux temples d'Abou Simbel sont ceux qui frappent le plus l'imagination des foules d'aujourd'hui: Grand temple et Petit temple, l'un et l'autre édifiés et creusés dans le roc vif environ trente-deux siècles, sous le règne de Ramsès II, à la gloire de ce roi et de son épouse, Nefetari, ils dressent, au bord du Nil, des façades d'une majesté monumentale.

De ces sanctuaires, du premier surtout, dédié à trois dieux, — Aman-Rah, Ptah et d'abord Ré-Harakhté, dieu du soleil levant, — on ne sait ce qu'il convient d'admirer le plus, de l'art des artistes qui l'ont doté de ses monuments et ornements ou de la science consommée de ses architectes. Nos techniciens s'étonnent en effet qu'à une époque où les connaissances chimiques ou géologiques ne pouvaient être qu'élémentaires, ces maîtres inconnus aient fait preuve d'une telle connaissance des sols, des effets de l'eau, des jeux de l'air et du vent, au point de construire pour l'éternité, — et de construire sur un site dont le choix répond si pertinemment aux nécessités du culte.

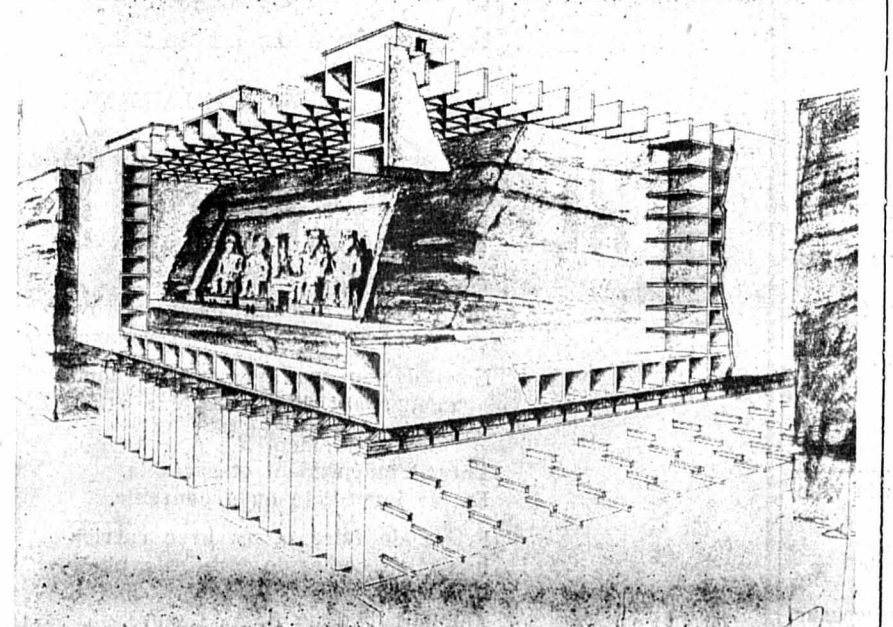
Un projet digne des premiers architectes

Aujourd'hui, l'admiration provoquée par la majesté de ce site s'accompagne de celle qu'éveille le projet envisagé pour préserver cet ensemble contre la menace des eaux du nouveau barrage. En effet, de toutes les entreprises suscitées

dans le cadre de la campagne de sauvegarde des monuments de Nubie, lancée par l'UNESCO en accord avec les gouvernements de la République arabe unie et de la République du Soudan, l'opération, qui a trait à la conservation de cette merveille du monde, s'impose le plus fortement à l'attention. On sait que le choix définitif du gouvernement de la RAU, avalisé par l'UNESCO, s'est porté, après avis de diverses commissions d'experts, sur un projet présenté par des

spécialistes italiens (Italconult), et qui préconise l'exhaussement des deux blocs rocheux dans lesquels sont encastrés les temples, — un exhaussement de plus de soixante mètres au-dessus de leur situation actuelle. Le paysage primitif étant ensuite reconstitué, le soleil levant, par le long chemin aménagé pour l'éternité, continuera, tous les jours, à porter son salut à Ré-Harakhté, la statue du dieu qui l'exprime.

(Lire la suite en 4me page)



Opération de sauvetage des temples d'Abou Simbel. Elévation du grand temple, vue d'ensemble.

Lire en dernières dépêches:

Six semaines après le drame du Mont-Blanc

Le pilier du Freney finalement vaincu

de la planète ★

AVIS OFFICIELS

GYMNASSE CANTONALE NEUCHÂTEL

Un poste de **sténodactylographe** est à pourvoir au secrétariat de l'école. Les intéressées sont priées d'adresser leurs offres avec curriculum vitae et certificats au directeur jusqu'au 9 septembre.

Le directeur : L. PAULI.



Permis de construction
Demande de Monsieur René Vuillemin de construire une maison familiale dans la propriété No 18, chemin des Valangines, sur l'article 7084 du cadastre de Neuchâtel. Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 6 septembre 1961. Police des constructions.

Permis de construction
Demande de Monsieur René Froidevaux de construire une maison d'habitation et des entrepôts au chemin de la Recorbe, sur l'article 7310 du cadastre de Neuchâtel. Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 6 septembre 1961. Police des constructions.

IMMEUBLES

Région des Bugnens, **terrain à vendre** pour la construction de chalets. Prix à discuter selon surface. Disponibles 35,000 m². — Adresser offres écrites à F. B. 2497 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre : **épicerie - primeurs** dans un quartier proche de la gare de NEUCHÂTEL. **boucherie** avec immeuble comprenant locaux professionnels, logement et dépendances, dans un village industriel, en plein développement, du vignoble neuchâtelois.

Agence 13 * 13, Neuchâtel
Tél. 5 13 13

Je cherche à acheter dans la région des lacs de Neuchâtel ou de Morat **TERRAIN À BÂTIR** ou **MAISON FAMILIALE** de 4 à 5 pièces. Adresser offres écrites à F. D. 3076 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche dans la région de Neuchâtel, de préférence à l'est jusqu'à Saint-Blaise, **maison familiale** de 5 à 6 chambres. — Adresser offres écrites à B. X. 2493 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre **petite familiale** de 4 pièces, entièrement rénovée, locaux divers pouvant être aménagés, coins de jardin, situation tranquille et ensoleillée, à la Béroche.

Agence 13 * 13, Neuchâtel
Tél. 5 13 13.

URGENT
En Valais, à vendre dans la région en plein développement entre Sion et Sierre, sur la rive gauche, une parcelle de terrain d'environ 5000 m²; conviendrait pour construction de chalet. Pour traiter, s'adresser à M. Emile Vultiner, Grône (Valais).

A vendre sur route **Neuchâtel-Cressier** villa de 9 pièces ou 2 logements. — Adresser offres écrites à L. I. 2529 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER
A LOUER TOUT DE SUITE OU POUR DATE A CONVENIR atelier de 33 m² environ, avec bureau et dépôt, installations lumière, force et téléphone. Prière de téléphoner au No 8 31 31, de 12 h à 13 h ou de 18 h à 20 heures.

Chaumont-Signal Chalet très confortable à louer par mois. Libre dès le 10 septembre. — Adresser offres écrites à C. B. 3082 - a au bureau de la Feuille d'avis.

Faubourg de l'Hôpital, dans immeuble rénové, à louer locaux à l'usage de :
MAGASIN, 2 grandes vitrines, environ 130 m², lumineux.
1er étage, environ 150 m² pour bureaux ou ateliers propres.
3me étage : deux pièces avec bains, hall, sans cuisine.
Garage pour deux voitures (chauffé).
Dépôts sains, environ 100 m², chauffés et éclairés, accès facile avec camionnette.
Téléphoner au No 6 33 12.

A louer tout de suite, au centre de la ville, **STUDIO** tout confort, entièrement meublé, ascenseur. Loyer Fr. 195.— tout compris. — Adresser offres écrites à 308-518 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer tout de suite, pour cause imprévue, **boucherie-charcuterie** bien agencée, belle clientèle, matériel complet. Logement à disposition dans l'immeuble. Grandes facilités à preneur sérieux et actif. Possibilités d'obtenir un droit d'achat sur l'immeuble. Adresser offres écrites à 308-520 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES
A louer à monsieur belle chambre au centre. Tél. 5 17 76.

A louer à monsieur sérieux chambre indépendante, près de la gare. Tél. 5 72 38.

Jolie chambre, au soleil, à jeune fille sérieuse, avec part à la cuisine. Tél. 5 57 37.

A louer une belle **CHAMBRE** dès le 1er septembre à l'avenue des Alpes. Adresser offres écrites à O. N. 3095 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer tout de suite belle grande chambre à monsieur sérieux. Tél. 8 28 12.

A louer **chambre meublée** moderne, 2 lits, bains, au bord du lac, à Saint-Blaise. Tél. 7 56 10 de 8 à 20 heures.

A louer à employés de bureau **2 belles chambres** indépendantes, part à la salle de bains. — Tél. 5 57 66.

A louer, près de la gare de Neuchâtel, pour le 1er septembre ou date à convenir, chambre meublée avec bains et chauffage central (cuisine pour déjeuner éventuellement) à dame ou demoiselle propre et sérieuse seulement. De préférence Suisse ou Espagnole. — Faire offres sous chiffres K. J. 3090 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER
On cherche **CHAMBRE** à louer. Ecrite case postale 797.

Magasin de 100-200 m² avec cave, situé dans quartier bien fréquenté, est cherché pour tout de suite. Eventuellement achat d'un immeuble. Offres sous chiffres P. 40715 à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune étudiant sérieux cherche **chambre meublée** éventuellement avec pension pour le 15 octobre, ou le début de novembre. Faire offres sous chiffres G. E. 3077 au bureau de la Feuille d'avis.

Couple retraité cherche, pour date à convenir, **appartement 3-4 chambres** à Neuchâtel ou aux environs (ouest de préférence). — Ecrire sous chiffres J. I. 3089 au bureau de la Feuille d'avis.

Couple marié cherche **studio meublé** ou petit appartement meublé, ou chambre meublée. — S'adresser à A. Mathez, poste restante, Bienné 1.

On cherche à louer **une chambre** près du centre pour étudiant sérieux. Faire offres à l'Etude Jaques Meylan, Place-d'Armes 6, à Neuchâtel. Tél. 5 85 85.

Les Marbreries E. Rusconi à Neuchâtel cherchent pour ouvrir spécialisé **CHAMBRE** sans confort, disponible immédiatement. Centre ou quartier est de préférence.

On demande à louer **chambre non meublée** chauffée, part à la salle de bains, avec ou sans pension. — Tél. 5 23 03.

CHAMBRE sans confort, disponible immédiatement. Centre ou quartier est de préférence.

On cherche **CHAMBRE** à louer. Ecrite case postale 797.

Magasin de 100-200 m² avec cave, situé dans quartier bien fréquenté, est cherché pour tout de suite. Eventuellement achat d'un immeuble. Offres sous chiffres P. 40715 à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune étudiant sérieux cherche **chambre meublée** éventuellement avec pension pour le 15 octobre, ou le début de novembre. Faire offres sous chiffres G. E. 3077 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAUFFEURS

possédant permis pour véhicules lourds trouveraient place immédiate, soit pour durée définitive, saisonnière ou pour remplacement de personnel en vacances au chantier HAEFLIGER & KAESER S. A., Mail, Neuchâtel.

Faire offres par téléphone au No 5 10 31.

Entreprise de la ville cherche pour son bureau de fabrication **jeune fille ou dame** pour travaux variés. Place bien rémunérée. Semaine de cinq jours.

Date d'entrée : 1er novembre ou à convenir. — Faire offres avec photo à L. K. 3091 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau de la ville cherche, pour un remplacement, habile **sténodactylo** à la demi-journée. Place bien rémunérée. Offres à case postale 561, Neuchâtel I.

LOOPING S. A. MANUFACTURE DE REVELLS CORCELLES (NE) engagerait tout de suite ou pour date à convenir : **DÉCALQUEUSES sur cadrans** Travail propre et intéressant. Semaine de 5 jours. Se présenter ou écrire. Tél. 8 16 03.

FABRIQUE D'HORLOGERIE PRÉCIMAX S. A., NEUCHÂTEL désire engager : **régleuses** pour virolages et centrages, avec recherche du point d'attache; **une remonteuse de barillets** Travail à domicile, places stables. Se présenter ou téléphoner à la fabrication, 1er étage.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir **sténodactylo** de langue française ayant des notions d'allemand. Travail intéressant, varié et indépendant, pour personne ayant de l'initiative. Place stable. Adresser les offres, avec photographie, copies de certificats, prétentions de salaire et indication de la date d'entrée, à : **FAVAG SA NEUCHÂTEL**

Entreprise de travaux publics et du bâtiment cherche, pour son atelier de réparations et d'entretien de machines et outillage (situé région du Vignoble neuchâtelois) : **un forgeron** connaissant bien le trempage et la soudure; **un mécanicien ou aide-mécanicien** sur moteur Diesel et sur moteur à benzine. Situations stables avec fonds de prévoyance, après temps d'essai. Salaire selon entente, préférence donnée à personnes jeunes. Offres sous chiffres P. 4959 N., à Publicitas, Neuchâtel.

L'entreprise des Taxis CAB cherche pour tout de suite ou date à convenir **CHAUFFEUR** qualifié et de bonne présentation. **un (une) téléphoniste** connaissant la ville (si nécessaire mise au courant). Offres à John Hurbin, Saars 2, Neuchâtel. Tél. 5 66 40 ou 5 22 02.

L'atelier de reliure Delachaux & Niestlé
Passage Max-Meuron 4, engage, éventuellement en coup de main,

ouvrière brocheuse jeune homme (aide)
pour travaux variés. Place bien rémunérée. Semaine de cinq jours. Date d'entrée : 1er novembre ou à convenir. — Faire offres avec photo à L. K. 3091 au bureau de la Feuille d'avis.

Personnes consciencieuses, habiles et en bonne santé, seraient formées. Semaine de 44 heures et de 5 jours.

Importante usine de la place de Genève cherche, pour son service de comptabilité, un **responsable** pour la partie industrielle. Les candidats doivent connaître la comptabilité industrielle et avoir une longue pratique. Faire offres avec curriculum vitae, photo et copie de certificats sous chiffres AS 6870 G., Annonces Suisses S.A., Genève.

La fabrique de câbles électriques, à Cortaillod, cherche : **un ou deux serruriers**, avec de bonnes connaissances professionnelles pour tous travaux de constructions et de réparations; **un ou deux mécaniciens** pour l'installation, l'entretien et la réparation des machines; bonnes connaissances professionnelles exigées; **un électricien** d'entretien pour travaux d'installations et de réparations. Places stables et bien rémunérées. Horaire hebdomadaire de travail : 45 heures en 5 jours. Se présenter au bureau du personnel le matin, de 10 h à midi.

Pour des travaux de contrôle et de classement, nous cherchons pour tout de suite ou pour une date à convenir **UN EMPLOYÉ** connaissant un peu la dactylographie. La place pourrait éventuellement convenir à un employé retraité. Semaine de cinq jours. Faire offres manuscrites sous chiffres F. E. 3085 au bureau de la Feuille d'avis.

CHOCOLAT SUCHARD S. A. NEUCHÂTEL - SERRIÈRES
Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir, **un électricien d'entretien** en possession du certificat fédéral de capacité, de nationalité suisse, ayant déjà quelques années de pratique. Les candidats sont priés de soumettre leurs offres manuscrites, accompagnées du curriculum vitae, d'une photographie et des copies de certificats, en indiquant les prétentions de salaire, à Chocolat Suchard S. A., service du personnel fabrique, Neuchâtel-Serrières.

Vous qui en avez marre de travailler plus longtemps comme simple vendeuse... vous pouvez vous créer une situation intéressante comme **GÉRANTE** de notre magasin de chaussures, à Neuchâtel. Même si vous êtes jeune, mais pleine d'initiative et de courage, faites-nous vos offres de service sous chiffres P. 40,162 D., à Publicitas S. A., Delémont.

OFFRES D'EMPLOIS

Les Ateliers des Charmilles S. A. 109, rue de Lyon, Genève, cherchent des :

AJUSTEURS ALÉSEURS GRATTEURS OUTILLEURS PERCEURS RABOTEURS RÉPARATEURS TOURNEURS MEULEURS SUR MÉTAUX (grosses pièces)

Faire offres écrites au bureau du personnel en joignant copies de certificats et en indiquant prétentions de salaire.

Organisation de vente de machines de bureau cherche pour GENÈVE et LAUSANNE **1 REPRÉSENTANT**

Nous offrons : salaire élevé, provision, frais, fonds de prévoyance. Nous demandons : personne dynamique, ayant bon caractère et de bonne présentation. Travail indépendant et agréable. Entrée immédiate ou à convenir. Prière de faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats, photo, références, sous chiffres A.S. 7591 G. Annonces Suisses S. A., Genève.

NOUVEAUTÉ
de la saison



L'automne
au charme infini
saura effacer vos soucis...

dans ce costume racé en beau
laine shetland de coupe
impeccable. Col, poches et
parements sont bordés de cuir
véritable comme les boutons. La
jupe droite est entièrement
doublée avec pli fendu au dos.

Tailles: 36 à 46
Coloris: gris ou brun

Un prix à ne pas manquer 129.-

1 AU LOUVRE
La Nouveauté SA

**LE SAVOIR-VIVRE
DU PARFAIT CONNAISSEUR
EN CHOCOLATS**

Sachez manger en connaisseur -
Chocolat Tobler est meilleur!
Le choix de votre cœur

N'hésitez pas...

Une économie
assurée, c'est
d'acheter une

Nous reprenons votre voiture
à des conditions avantageuses

BIENNE

4-8, rue des Artisans
Tél. (032) 3 84 44

Mobilier complet

neuf de fabrique, comprenant :

- 1 magnifique chambre à coucher, nouveau modèle, lits avec coffres, pour duvets, grande armoire plus pratique, tables de nuit, coiffeuse avec glace;
- 2 sommiers à têtes réglables, 2 protège-matelas et 2 matelas, 1 couvre-lits,
- 1 tour de lits;
- 1 salle à manger composée de : 1 buffet-dressoir nouveau modèle avec bar,
- 1 table à rallonges à colonnes, 4 chaises rembourrées.

Le mobilier complet, livré et installé franco avec garantie de 10 ans.

Fr. 3980.-

Sur demande, facilités de paiement. Des milliers de clients satisfaits.

Ameublements Odac Fanti & C^{ie}
Couvot Tél. (038) 9 62 21 et 9 63 70

Vous trouverez tous les derniers modèles de

bandages herniaires
pour adultes et enfants

Ceintures médicales
Bas à varices
et appareils orthopédiques

chez

Y. Reber
BANDAGISTE 19 F^s HOPITAL
NEUCHÂTEL 2^{me} Et. Tél. 5.14.52

REÇOIT TOUS LES JOURS - MARDI EXCEPTÉ

Renseignements et essais gratuits
Visite à domicile sur demande

A vendre fourneau
« GRANUM »
tuyaux neufs. Prix 150 fr.
Tél 6 72 14.

A vendre
robe de mariée
demi-longue (modèle),
taille 40-42.
Tél. (038) 5 13 30.

Maintenant **2**
Sauces Hero avec viande
prêtes
à être servies

Conserves Hero Lenzbourg

Laquelle préférez-vous?



à la bolognaise ...
le nouveau
Hero-Bolo

Sauce de rôtir onctueuse, avec de la viande hachée, assaisonnée aux fines herbes, selon la vraie recette italienne.

Hero-Bolo: seulement 95 cts pour quatre personnes.

à la napolitaine ...
le fameux
Hero-Sugo

Préparé avec des tomates et de la viande finement hachée - des herbes aromatiques et de l'huile d'olives pure.

Hero-Sugo: seulement 95 cts pour quatre personnes.

Hero Les sauces
Hero
ont une saveur délicieuse - et coûtent peu!

Ces sauces Hero en boîtes sont prêtes à être consommées... Il suffit de les chauffer!
Avec les pâtes, le risotto, la purée de pommes de terre, les omelettes et les gratins - un savoureux assaisonnement à l'italienne! Elles remplacent occasionnellement un plat de viande.

Cette semaine, ménagères, profitez...
Toujours à prix très avantageux

BELLES POULES FRAÎCHES
du pays, prêtes à cuire, à Fr. 2.80 le 1/2 kg

LEHNHERR FRÈRES

Commerce de volailles
NEUCHÂTEL, place des Halles - Tél. 5 30 92 Gros et détail

Quelques belles occasions en

A VENDRE

1 réchaud électrique « Le Rêve », 2 plaques et four; 1 vélo de dame « Clio », trois vitesses. Le tout en très bon état. S'adresser à Pierre Pillo- nel, Ribaudes 34. Tél. 5 00 16, le matin et dès 18 heures.

A vendre d'occasion
en bon état
1 vélo de dame, 50 fr.;
1 établi d'horloger, 40 fr.;
1 porte-habits ancien 20 fr.
S'adresser à A. Bonjour, avenue Daniel-Dardel 11, Saint-Blaise.

ÉCHANGEZ
vos vieux meubles
contre des neufs

C'est la meilleure solution
pour faire une bonne affaire

MEUBLES LOUP

Beaux-Arts 4 - Tél. 5 30 62



Nouveau:
La boisson des hommes lorsqu'ils ne désirent pas boire d'alcool

MALTI
Bière sans alcool

Seul élaborateur: Société des produits OVA
Alfoltern sur Albis Tél. 051/99 60 33

WILLY EGLI
successeur de Blaser & Cie S.A.
Eaux gazeuses, 12, Gibraltar
Neuchâtel - Tél. 5 20 33

La voici! Ficelle de Schaffhouse
en ficelier



-95

Voulez-vous faire plaisir à votre fiston? Donnez-lui un ficelier plein de bonne ficelle de Schaffhouse. Car la ficelle ne s'y emmêle pas et ne se noue jamais. Veut-il un jour (par exemple), guider son cerf-volant dans le ciel, sa joie sera complète: la ficelle se déroule sans l'ombre d'un accroc. Notez que la ficelle en ficelier reste propre, donc hygiénique. Les parents apprécient cette précieuse qualité.

Fabrique Suisse de Ficelles Schaffhouse
En vente chez les détaillants

Encore quelques

A VENDRE :

- 1 vélo d'homme, 80 fr.;
- 1 machine à coudre sur pied, 10 fr.;
- 1 raquette de tennis, 12 fr.;
- 1 blazer pour garçon de 7 à 8 ans, 15 fr.;
- 1 costume pour dame, taille 40-42, 15 fr.

Tél. 8 32 16.

OCCASIONS

tables, chaises, divans-lits, etc. 47, fbg de l'Hôpital, aujourd'hui mercredi de 14 à 17 heures.

A vendre BOILER
électrique, 30 l. fr. 50.-.
Tél. 5 52 89 ou 5 79 44.

A vendre pousse-pousse

« Wisa Gloria » avec sac de couchage et une petite chaise pour adapter à la table. Tél. 8 32 85.

MEUBLES
à vendre. Tél. 6 38 15.

Pour vous mettre à l'abri du soleil

STORES en tous genres
magnifique collection de toiles, parasols tous genres

RÉPARATION

Fred. KUNZ TAPISSIER-
Colombier DÉCORATEUR
Rue Haute 15
Tél. 6 33 15

Articles et documents

LES TEMPLES D'ABOU SIMBEL SAUVÉS DES EAUX DU NIL

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'entreprise soulève bien des questions : on sait que les travaux dureront plus de six ans...

Les opérations préliminaires Par un pied d'œuvre, on commencera par aménager la région que vont peupler les artisans du projet...

En même temps que cette opération de base, commenceront, le long des façades des temples, les travaux de construction d'une digue de protection...

Dans cette phase préliminaire, les travaux de renforcement des structures, à l'intérieur et à l'extérieur, tiendront une grande place...

Dans deux boîtes de pierre Trois opérations complexes : d'abord, « scalper » les temples, c'est-à-dire déplacer la masse rocheuse...

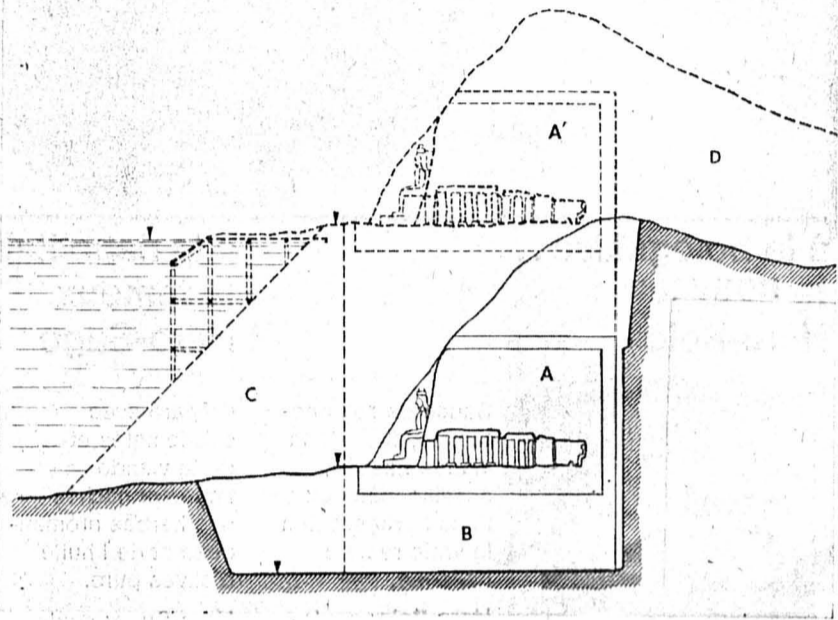
Après l'opération de sauvegarde, il restera à achever le temple pour poser les verins, à remblayer le versant de la rive reconstruite...

Toute cette grande phase de travaux est celle qui exigera les précautions les plus étendues. En effet, il sera impossible d'employer des explosifs ou des machines susceptibles de causer des vibrations...

base permanente, les deux temples s'élèveront de plus de soixante mètres. La foi déplace les montagnes, dit-on : il s'agit pour de bon de déplacer une montagne, et c'est une affaire de beaucoup de foi.

Un hommage aux maîtres d'autrefois

À la fin de cette opération capitale, qui portera la base des temples à la cote 182, la dernière phase des travaux sera déclenchée...



Coupe de l'opération de sauvetage. A : avant l'opération. A' : après l'opération. B : partie à excaver sous le temple pour poser les verins. C : remblai protecteur de la rive reconstruite. D : reconstitution du sommet de la falaise.

Un système fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre permettra de déceler la moindre menace.

Et maintenant les deux boîtes de pierre et de ciment, hermétiquement closes, ont été découpées, cependant que les verins sont déjà en place sous le plancher tendu d'un treillis qui permet de les distribuer uniformément...

Ainsi, petit à petit, sur les gigantesques piliers qui deviendront leur

d'œuvre de jadis, parfaitement conscients des conditions nécessaires à la survie du monument unique qu'ils avaient su créer.

La conservation d'Abou Simbel n'est certes point la seule entreprise suscitée par la campagne de sauvegarde des monuments de Nubie. On sait qu'à l'heure actuelle, tout le long du tracé du lac de 480 kilomètres de longueur qui naîtra, entre la première et la seconde cataracte, de la retenue d'eau du nouveau barrage...

Mais le sauveur d'Abou Simbel, par l'audace de la technique choisie et l'ampleur de l'effort financier demandé au monde, prend une valeur symbolique et bouleversante...

VAUD Au Grand conseil Octroi de crédits pour l'amélioration des routes

LAUSANNE (ATS). — Le Grand conseil vaudois a commencé lundi après-midi sa session extraordinaire d'août. Il a approuvé sans discussion les comptes de l'Etat de Vaud et le bilan au 31 décembre 1960...

Il a décidé également la constitution d'une entreprise pour les travaux d'assainissement à Lavaux, près d'Epesses, pour freiner un glissement de terrain. L'opération coûtera un million de francs...

Un article de Titov MOSCOU (ATS-AFP). — La « Pravda » publie le dernier article de Guerman Titov consacré à ses souvenirs du vol cosmique...

Un monde à l'envers M. André François-Poncet rappelle dans le « Figaro » quelques vérités au sujet de la Tunisie.

COUPS DE CISEAUX

Le monde à l'envers

M. André François-Poncet rappelle dans le « Figaro » quelques vérités au sujet de la Tunisie. Depuis cinq ans que la Tunisie est la place d'armes des fellagas...

Injustice faite au Portugal

Un autre pays — de vieille tradition occidentale — victime de l'injustice onusienne est le Portugal. L'ancien ministre des affaires étrangères espagnol Serrano Suñer commente ainsi l'événement dans l'hebdomadaire « Rivarol »...

AU FIL DES ONDES

CELLES QU'ON AIME TOUJOURS

Durant le mois d'août et avec un vif succès le grand plateau du Châtelet offre à ses nombreux visiteurs estivaux « L'Auberge du Cheval blanc », tandis que, sur la belle et vaste scène du Casino de Paris...

SATURATION

Est-ce au grand âge du chef Carl Schuricht que l'on dut le programme musical retransmis de Lucerne le 19 août ? Deux œuvres mille fois entendues, la symphonie No 38 de Mozart et le concerto No 27 du même, pour piano et orchestre...

BELLE ÉCOUTE

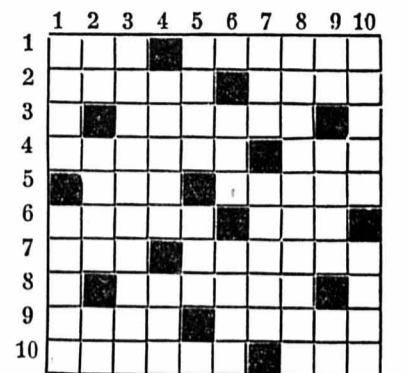
L'orchestre national de la R.T.F., que dirigeait Eugène Bigot, a donné un fort beau concert le 24 août ; au cours de la soirée il nous fut offert un concerto pour violon et orchestre de Khatchaturian...

Et à part cela...

- au festival d'Angers, l'on entendit le « Jules César » de Shakespeare, le 20 août, dans une distribution de haute qualité ; les énigmes policières de Radio-Genève, le lundi soir, le 28 août, en fin de série, nous ont permis d'apprécier leurs auteurs...

MOTS CROISÉS

Problème No 598



HORIZONTALEMENT

- 1. Est doublé par des navigateurs. — Allongé la route. 2. Relevée. — Rendit plus aimable. 3. Est souvent dans les choux.

VERTICALEMENT

- 1. Personne qui dirige. — Qui n'est pas confus. 2. Cours d'eau. — Cri des bacchantes. 3. Sur la Bresle.

Solution du No 597

Solution du mot croisé No 597. Grille remplie avec les lettres : I M G R A I S S E, L E D A I S T E R, S O U T E S R E, H E U R E U N I S, A N T O C E A N, T E S S E N E F, P E S A P A T T E, I N C H E V E T T E, E T I R A I S E O, D E F E N D S U.

RADIO et TELEVISION

Mercredi SOTTENS ET TELEDIFFUSION 7 h, en ouvrant l'œil. 7.15, informations. 7.20, sourires à la vie ! 11 h, émission d'ensemble. 11.25, pages de Saint-Saëns, 12.30, refrains et chansons modernes...

FAITS DIVERS

en rose et en noir

Un jeune garçon victime de son héroïsme STRASBOURG (UPI). — Un drame navrant s'est déroulé lundi matin, à la Montagne-Verte, faubourg de Strasbourg...

Cap-Ferrat : vol de bijoux d'une valeur de 350.000 francs

NICE (ATS/AFP). — Des bijoux pour une valeur de près de 350.000 francs ont été dérobés dimanche soir chez une Américaine, Mme Lasker, à Saint-Jean-Cap-Ferrat.

LE GRAND HOMME

Napoléon à Sainte-Hélène, d'après les mémoires du grand maréchal Bertrand, est une retransmission du festival dramatique de Corse (26 août). Jouté sur la place d'Ajaccio, ce drame de vie journalistique, captive, mesquine, surveillée, n'a rien d'épique...

CHANTS

Le chœur de dames de Nyon a chanté dimanche matin plusieurs jolis airs et entre autres, de P.-A. Gaillard, le talentueux chef de l'« Orphéon » de notre ville.

CARNET DU JOUR

CINEMA Palace : 15 h et 20 h 30, Le Bois des amants. Arcades : 15 h et 20 h 30, L'été des maudits. Rex : 15 h et 20 h 30, Les Bateliers de la Voie. Studio : 15 h et 20 h 30, Fils de forçat.

Un des meilleurs romans dessinés français CÉCILE. Bande dessinée avec dialogues : 'CÉCILE FAIT PART DE SES INQUIÉTUDES A L'INSPECTEUR NARET...', 'MERCÌ, MONSIEUR NARET MON GRAND-PÈRE PASSERA VOUS VOIR UN DE CES JOURS...', 'ELLE EST CHARMANTE, CETTE PETITE...'.

Tabacs de France

4

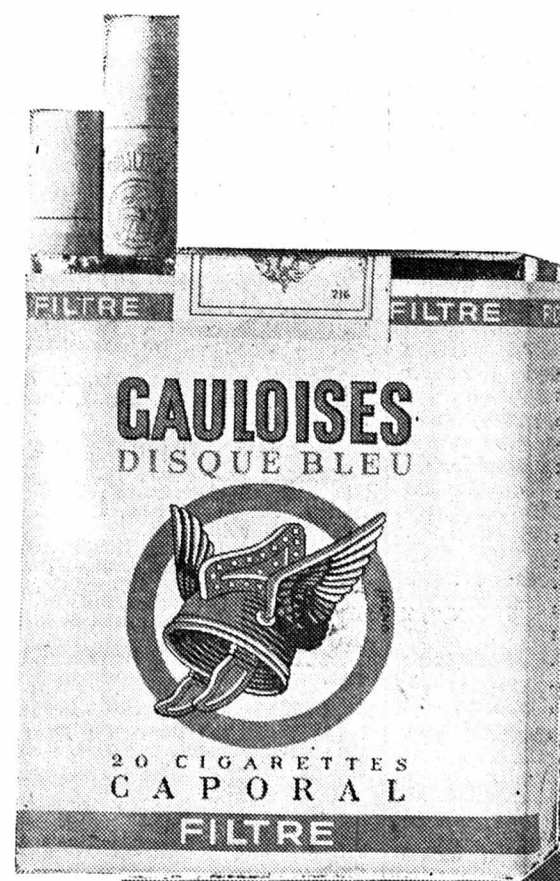


ANNÉE MÉMORIALE DU TABAC

1561—1961
400^e anniversaire de
l'introduction du tabac en France
par l'ambassadeur Jean Nicot

Lorsque Jean Nicot revint de son ambassade du Portugal auprès de Don Sébastien, il ne se doutait pas que la plante médicinale qu'il rapportait avec lui, ferait plus pour sa gloire, 400 ans plus tard, que toute sa diplomatie. Grâce à lui, le tabac qu'il introduisit en France, n'a pas cessé depuis lors d'apporter aux hommes, plaisir, détente et distraction.

En Suisse comme à Paris, les cigarettes Gauloises enchantent les fumeurs qui les ont choisies, car elles leur apportent l'arôme délicat et les riches senteurs des tabacs de France.



Cigarettes racées et naturelles...

Gauloises

20 pièces Fr. 1.—

MERCREDI - SPORTS

Les championnats du monde cyclistes sur la piste d'Oerlikon

FAGGIN ÉLIMINÉ PAR TREPP

Et l'on appelle ça de la vitesse!

RÉSUMONS

Après avoir somnolé durant toute la journée de lundi, Oerlikon est redevenu le centre mondial du cyclisme sur piste...

Deux sensations hier dans la première partie de la soirée au vélodrome d'Oerlikon...

Chez les professionnels, l'un des favoris, l'Italien Faggin, qui était revenu au premier plan après une éclipse assez longue...

Trepp fut remarquable dans ce duel, puisqu'il battit le record de la piste en établissant un temps que le grand favori et détenteur du titre, Altig, était loin d'approcher...

1. Ruedel Altig (All) 6'16"02; 2. Peter Post (Hol) 6'25"1.

Chez les amateurs

En poursuite amateurs, on procéda tout d'abord à la qualification de huit concurrents pour les quarts de finale...

Eliminés: Hans Mangold (Al) rejoint par Delattre au 12me tour. Keflin Baensch (Aus) rejoint par Nijdam au 8me tour...



Un cas douloureux

Le record de Baldini

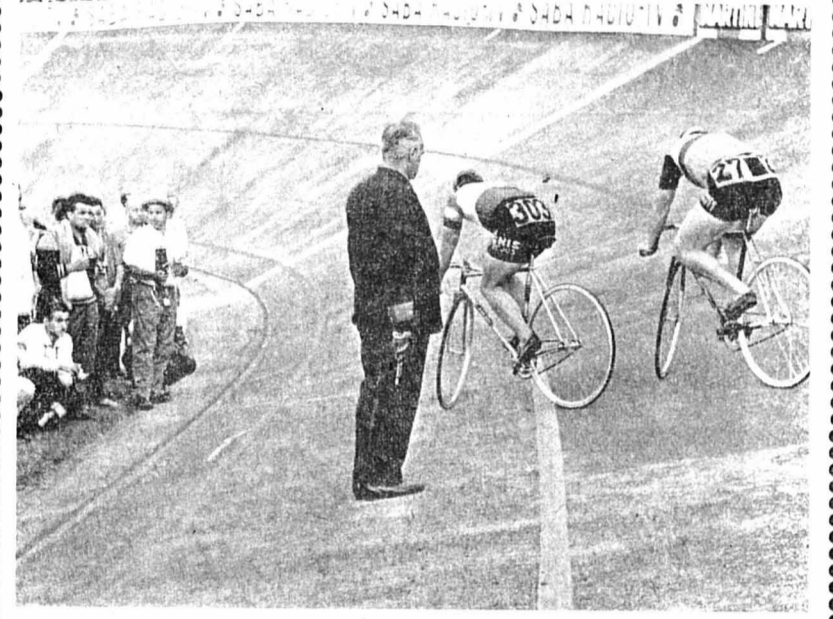
M. Chicot, président du club parisien auquel appartiennent les coureurs français Delattre et Nedelec, envisage de faire tenter à ces deux coureurs un essai contre le record du monde amateur de l'heure détenu par l'Italien Ercole Baldini...

Toutefois, pour se rendre à Milan au vélodrome Vigorelli après les championnats du monde, Delattre et Nedelec devront obtenir l'autorisation des autorités militaires...

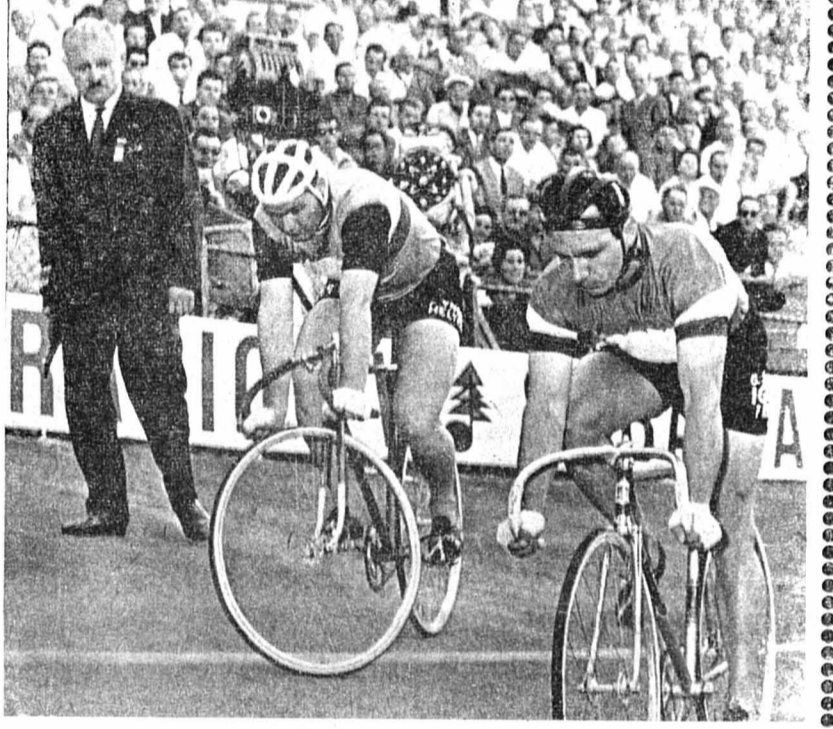
Moser battu par Pipelin

L'épreuve Manche-Océan, course organisée contre la montre sur une distance de 127 km, a donné lieu à une surprise. Le favori, l'Italien Aldo Moser, vainqueur à un dernier, qui menait...

Le classement: 1. Francis Pipelin (Fr) les 127 km en 3 h 24' 33"; 2. Moser (It) à 16"; 3. Ramsbottom (GB) à 4'20"; 4. Valdois (Fr) à 5'58"; 5. Epalle (Fr) à 7'37"; 6. Bihanic (Fr) à 8'13"; 7. Mastroto (Fr) à 8'15"; 8. Le Menn (Fr) à 8'27"; 9. Rohrbach (Fr) à 9'18".



Le fait saillant des championnats du monde cyclistes de vitesse, organisés à Oerlikon, fut les vingt-six minutes de «sur place» lors du duel entre l'Italien Maspès et le Français Rousseau...



Francis Pipelin (Fr) les 127 km en 3 h 24' 33"

L'ouverture du championnat de football de première ligue Les trois coups à la mode de Neuchâtel

A leur façon, les équipes neuchâteloises ont frappé les trois coups en championnat de première ligue: trois matches, trois victoires. Et quelles victoires, si l'on pense qu'elles ont marqué dix-neuf buts au total.

Xamax a d'emblée évité toute surprise en marquant dès la sixième minute, puis en concrétisant régulièrement un net avantage territorial...

Premier derby

Malgré l'aisance démontrée par les trois équipes neuchâteloises, il faudra attendre dimanche pour affirmer qu'elles dominent ce championnat...

Manque de cohésion

Comme on le prévoyait, Etoile Carouge, redoutable sur le papier, n'a pas trouvé assez rapidement la cohésion indispensable...

Le championnat de football de IIIe ligue

Seize buts à Courtelary

Les nouveaux promus se sont distingués. Travers et le Locle II A restent invaincus dans leur groupe respectif.

Les formations et les marqueurs

- LE LOCLE II - Etoile II 4-1 [2-0]
LE LOCLE II: Perrotet; Leonini, Monney; Béguin I, Béguin II; Lucin; Niederhauser, Fehli, Lüngubo, Blichy, Duttas.
ENTRAINEUR: Goddat.
ETOILE II: Corsini; Bolestrini, Stieger; Tachan, Comte, Robert; Voirel, Calame, Béraz, Girard, Kullmann.

- ENTRAINEUR: Wittwer.
LA SAGNE: Prost; Cassi, Ceser; Mähly, Amey, Rossier; Schäfer, Matzenberger, Keszte, Reichenbach I, Reichenbach II.
ENTRAINEUR: Rossler.
ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

Feu vert pour Senekowitch D'autres Autrichiens sollicités

La Fédération autrichienne de football a décidé d'accorder à l'international Helmuth Senekowitch l'autorisation de porter les couleurs du club espagnol Betis Séville...

Le championnat d'Allemagne Nuremberg est solide

Le championnat d'Allemagne a connu quelques surprises. Cologne a nettement perdu contre Dusseldorf, alors qu'Eintracht Francfort abandonna un point à Reutlingen qui lui rendait visite.

Audax - Travers 2-2 [1-0]

AUDAX: Stefanuto; Gallira, Coassin; Bot, Pasquale, Maranzana; Buffoni, Ficmicello, Bertola, Novilla, Rosuta.
ENTRAINEUR: Bot.
TRAVERS: Sandoz, Roulin, Marchesi, Chlumatti, Todeschini, Schiferet; Racine, Düzner, Porret, Rey, Flückiger.

Blue Star - Saint-Blaise 1-5 [0-3]

BLUE STAR: Vogel; Ronzi, Ray; Guenat, Ritter, Hurni; Perrenoud, Porta, Huguenin, Amey, Delbrouck.
ENTRAINEUR: Ronzi.
SAINT-BLAISE: Podretti; Loriot, Sunier; Walti, Engel, Canoe; Hirtel, Blank, Renaud, Porro, Lorenz.

AUTOMOBILISME

MOTO-CROSS

Un tour (de circuit) qui rapporte
ART MALONE a battu le record de la piste de Daytona Beach et a le premier aléatoire de 180 milles heures (moyenne 289 km 600). Il a gagné le prix de 40,000 francs suisses...

Qu'en pensez-vous? Cherchez l'excuse!

Ne trouvez-vous pas qu'une équipe de football, lorsqu'elle figure parmi les favoris, admet difficilement de perdre contre une formation prétendue plus faible?
On alléguerait toutes sortes d'excuses. Comme ce club de série inférieure de la région qui succomba nettement dimanche sur terrain adverse...

NOUVELLES BREVES

La sixième Maccabiade olympique juive internationale a débuté par une cérémonie d'ouverture officielle au stade Ramatgan près de Tel-Aviv en présence de huit cents participants étrangers...

DERNIERE MINUTE

La première finale de football entre le vainqueur de la coupe des champions européens, Benfica Lisbonne, et le vainqueur de la coupe de l'Amérique du Sud, Penarol Montevideo, sera dirigée par l'arbitre suisse Othmar Huber...

ENTRAINEUR: M. Masseroni, de Cressier.

BUTS: Duttas (2), Blichy, Niederhauser; Tachan.

ENTRAINEUR: M. Masseroni, de Cressier.

BUTS: Fiumicelli, Bertola, Rey, Racine.

ENTRAINEUR: Gauthier.

ARBITRE: M. Merlo, de Colombier.

BUTS: Scheggia (4), Maggioni (4), Rumo I (3), Rumo II (3).

ENTRAINEUR: Gauthier.

BUTS: Scheggia (4), Maggioni (4), Rumo I (3), Rumo II (3).

ENTRAINEUR: Gauthier.

ARBITRE: M. Merlo, de Colombier.

BUTS: Scheggia (4), Maggioni (4), Rumo I (3), Rumo II (3).

ENTRAINEUR: Gauthier.

ARBITRE: M. Merlo, de Colombier.

BUTS: Scheggia (4), Maggioni (4), Rumo I (3), Rumo II (3).

ENTRAINEUR: Gauthier.

ARBITRE: M. Merlo, de Colombier.

BUTS: Scheggia (4), Maggioni (4), Rumo I (3), Rumo II (3).

ENTRAINEUR: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

ARBITRE: M. Sandoz, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS: Coppataux (2), Wittwer, Bessire, Marcano; Matzenberger (3), Keszte (3), Schäfer (2), Reichenbach I (2), Reichenbach II.

ENTRAINEUR: Rössler.

Via 4 A



«Dégrossir: C'est faire le plus gros!»

Mais il faut un produit à dégrossir qui agisse!

En vrac on met le linge sale dans l'automate! Pour qu'il en ressorte immaculé, il faut que le produit de dégrossissage agisse à fond en quelques minutes. Quelques minutes pour détacher la graisse, enlever la poussière, extirper les moindres particules de saleté, bref pour préparer la lessive au blanchissage proprement dit!



L'équipe idéale dans l'automate

Via est à la hauteur!

- 1. Via détache la saleté à fond parce qu'il entre en action immédiatement à l'eau froide.
2. Via transforme l'eau dure en eau douce parce qu'il contient un haut pourcentage de phosphates. Le linge reste souple, moelleux. La machine est à l'abri des dépôts calcaires.
3. Via est riche en éléments suractifs. Il pénètre dans les tissus les plus serrés et en extirpe sans peine les moindres particules de saleté. Avec Via seulement les salopettes redeviennent vraiment propres!

Très important!

Via s'adapte exactement à Radion et lui permet de développer son intensité maximum.

Via pour mieux dégrossir



COMMENT vivre confortablement à peu de frais ?

EN CHOISSANT AUJOURD'HUI LE MOBILIER DE VOS RÊVES NOTRE SERVICE DE CRÉDIT FERA LE RESTE

Choisissez aujourd'hui Vous payerez petit à petit

Pas de formalités ennuyeuses

Notre exposition permanente à Bulle est à votre disposition tous les jours, y compris le samedi. Ouvert toute la journée. En cas d'achat: frais de voyage remboursés.

Nous reprenons vos anciens meubles.

En cas d'ennuis: maladie accident, deuil, service militaire, suspension de paiement et arrangements divers.

En cas de décès ou invalidité totale, le paiement des mensualités est annulé et le mobilier reste votre propriété, selon dispositions ad hoc

Demandez aujourd'hui encore notre documentation complète

BON à adresser à

Entourage de divan bibliothèque Comptant 213.- A crédit 213.- / a. acompte 30.- + majoration pour deux ans de crédit = 216.- payable en 24 X 9.-

Magnifique studio Comptant 220.- 2 fauteuils rembourrés et 1 canapé A crédit 220.- / a. acompte 14.- + majoration pour deux ans de crédit = 240.- payable en 24 X 10.-

Divan-lit complet avec matelas Comptant 129.- A crédit 129.- / a. acompte 15.- + majoration pour un an de crédit = 132.- payable en 12 X 11.-

Double-couche complet Comptant 253.- A crédit 253.- / a. acompte 25.- + majoration pour deux ans de crédit = 264.- payable en 24 X 11.-

Dressoir moderne Comptant 260.- A crédit 260.- / a. acompte 34.- + majoration pour deux ans de crédit = 264.- payable en 24 X 11.-

Salle à manger 1 dressoir moderne, 1 table et 4 chaises. Le tout comptant 532.- A crédit 532.- / a. acompte 50.- + majoration pour trois ans de crédit = 576.- payable en 36 X 16.-

Chambre à coucher très moderne Comptant Fr. 640.- A crédit Fr. 640.- / a. acompte Fr. 70.- + majoration pour trois ans de crédit = Fr. 684, payable en 36 X 19.-

VEUILLEZ ME DOCUMENTER GRATUITEMENT Nom et prénom: Adresse:

TINGUELY

AMEUBLEMENTS, BULLE (FG) ROUTE DE RIAZ Téléphone (029) 2 75 18 - 2 81 29

A VENDRE Mûres fraîches tessinoises BEAU STORE belles poussines

les mauvaises herbes détruites 1670



sans peine et sans se baisser par l'appareil KILLER KANE, simple, ingénieux, sans entretien

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Plus d'épines que de roses...

ROMAN par JOB DE ROINCE

Tandis que Louise s'extasiait, Béatrice demeurait silencieuse. Cette corbeille fleurie avait pour elle une signification toute particulière et elle y trouvait en quelque sorte un rappel aussi éloquent que discret des paroles qui, une heure auparavant, étaient venues la bouleverser. Et un rappel aussi de la promesse qu'elle avait faite à celui qui lui avait demandé d'être son interprète auprès de Louise.

Cependant, elle remit à plus tard la conversation qu'elle s'était engagée à avoir avec sa sœur. En retardant ainsi de quelques instants le moment où il lui faudrait remplir sa mission, elle espérait trouver les mots qui lui permettraient de s'exprimer autant en messagère fidèle qu'en prudente conseillère. Pour mettre un peu d'ordre dans ses pensées, elle éprouva le besoin de s'isoler.

Cette sortie en mer m'a un peu fatiguée. Je vais monter me reposer dans ma chambre. Louise s'inquiéta:

- Tu es souffrante? - Non... Seulement un peu étourdie par le grand air... A tout à l'heure...

Servi par Françoise, le dîner fut semblable à ceux qui, chaque soir, réunissaient les deux sœurs dans la salle à manger. Et les propos qu'elles échangeaient furent aussi ceux qui, chaque jour, égayaient leurs repas.

Seulement, quand elles eurent fini de manger et que la domestique se fut éloignée, Béatrice, au lieu de se lever, demeura à sa place. D'un geste machinal, elle plia lentement sa serviette, puis souleva, après une courte hésitation, elle se décida: - Maintenant que nous voici seules toutes les deux, je voudrais te dire quelque chose.

Intriguée et un peu inquiète aussi, car son aînée venait de s'exprimer sur un ton grave, Louise ne put s'empêcher de s'étonner. - Que se passe-t-il donc?... Te voici subitement devenue bien sérieuse.

- C'est sans doute parce que ce que je dois te dire est très sérieux. - Je n'ai rien fait de mal? - Non, certes... - Alors? - Voici...

En quelques mots, sans chercher à masquer son émoi, mais aussi sans vouloir atténuer en quoi que ce soit le message qui lui avait été confié, Béatrice se fit l'écho fidèle des pa-

roles que le prince Ali lui avait demandé de répéter.

Louise l'écoutait la tête courbée, comme si elle avait voulu dissimuler la rougeur qui venait d'empourprer son visage. Elle avait aussi fermé les yeux qui, brusquement, s'étaient emplis de larmes. A ce moment-là, elle aurait voulu être seule pour laisser couler ces pleurs, qui étaient des pleurs de joie...

Pourtant, quand sa sœur eut terminé, elle se domina. Ce fut pour lui demander: - Qu'as-tu répondu? - Ce que j'ai répondu? Mais tout ce que tu peux imaginer. Tout ce que tu lui aurais dit si tu avais été à ma place. Naturellement, je lui ai rappelé quelle était notre situation de famille. J'ai aussi voulu lui faire comprendre qu'à notre époque, les fils de rois n'épousent plus de bergères...

- Et lui, qu'a-t-il dit? - Il a refusé d'admettre mes arguments. Il m'a affirmé qu'il se moquait de tout ce que l'on pourrait penser et il estime que notre famille est digne de sa sienne. Bref, il t'aime et cela lui suffit. Pour lui, tout le reste ne compte pas.

D'un geste, Béatrice indiqua que toutes ses objections étaient demeurées vaines, puis elle reprit: - Voilà. Maintenant que tu en sais autant que moi, c'est à toi qu'il appartient de prendre une décision. Demain, sans doute, le prince Ali

voudra connaître ta réponse. Tu es assez grande, je veux l'espérer, pour écouter ta raison.

- Ou mon cœur. - Que dis-tu là? - Brusquement, Louise s'était redressée, et elle avait retrouvé l'assurance qui lui avait manqué jusqu'ici.

- Oui, fit-elle, à l'aveu du prince, je puis répondre par un autre aveu. Moi aussi, je l'aime, et si je me suis tue jusqu'ici, c'est autant par correction que parce que je savais tout ce que tu peux imaginer. Mais, maintenant que je connais ses sentiments, je sens que je n'aurai pas la force de lui cacher les miens.

Béatrice comprit que tout insistance était inutile et elle hésita à utiliser des arguments qui ne seraient même pas écoutés.

Il ne lui restait plus qu'à recommander à sa sœur beaucoup de prudence. C'est ce qu'elle fit avec douceur et avec sa bonté coutumière, en se contentant de lui demander de bien réfléchir avant de s'engager de façon définitive. Puis, comme la nuit commençait à venir, elle se retira pour gagner sa chambre.

Demeurée seule, Louise, après quelques instants de rêverie, quitta à son tour la salle à manger et se rendit dans le salon où s'épanouissaient les fleurs offertes par le prince. La jeune fille respira longuement le parfum qui s'en dégagait, puis,

quand elle leva les yeux, son regard se porta machinalement sur le portrait d'Adélaïde de Montreault.

Il lui sembla alors lire sur le visage de cette étrange femme une expression bouleversée qui la fit tressaillir. Bien vite, elle tourna la tête et, d'un pas rapide, elle s'enfuit.

Malgré toutes les craintes qu'elle pouvait éprouver, Béatrice de Marcambert ne chercha nullement à dissimuler les sentiments qu'avait manifestés sa sœur quand elle lui avait transmis la demande du prince Ali. Très loyalement elle déclara à celui-ci que son amour était partagé par Louise.

Seulement, elle s'empressa d'ajouter que sa sœur était encore bien jeune, qu'elle manquait d'expérience et qu'il convenait donc, du moins pour l'instant, de faire preuve de beaucoup de discrétion et, également de patience. Les jours et les semaines qui allaient s'écouler devaient leur permettre, à tous les deux, de mieux mesurer la valeur de leur affection et, aussi, de mieux se connaître.

Ensuite, quand leurs sentiments se seraient affirmés et quand ils auraient pu apprécier la solidité de leur amour, il serait temps de prendre une décision.

Mais, comment calmer l'enthousiasme de deux êtres qui s'aiment et qui sont, à chaque instant, heureux non seulement de se l'avouer, mais

encore de le laisser deviner à tous ceux qui les entourent.

«Il y a des rencontres qui sont écrites dans le ciel», se plaisait à répéter le prince et il ajoutait aussitôt, en citant un proverbe oriental, que «l'homme doit respecter ce qui est écrit, car il respecte ainsi la volonté divine?»

Aussi l'amour qu'avait été jusqu'ici le jeune homme se transforma rapidement en un soupirant sans cesse désireux de plaire davantage à celle dont il voulait faire son épouse. Certes, il apportait dans son rôle un peu de cette discrétion souhaitée par Béatrice, mais l'empressement qu'il mettait à devancer le moindre des désirs que la jeune fille laissait apparaître l'élan qui le portait vers elle.

Louise, de son côté, malgré sa timidité naturelle, n'avait pas tardé à se transformer. Tout en demeurant sur cette réserve qu'imposent les convenances, elle était devenue toute différente de ce qu'elle était auparavant et, comme les fleurs qui laissent éclater leur beauté au moment de leur écloison, elle offrait dans son épanouissement le spectacle de son bonheur. Le sourire qui égayaient son visage et la lueur qui brillait dans son regard indiquaient tout ce qu'il y avait de changé en elle.

(A suivre.)

L'actualité suisse et neuchâteloise

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Un Yverdonnois nommé moniteur du centre romand de parachutisme

(c) Pour remplacer Jacques Doyen, le parachutiste français qui s'est tué récemment, l'Association romande de parachutisme avait présenté comme candidat à l'Office fédéral de l'air, l'Yverdonnais Jean-Paul Marendaz qui doit fonctionner comme moniteur du centre romand de parachutisme d'Ecublens.

Jean-Paul Marendaz a brillamment passé les épreuves théoriques et pratiques.

Deux motocyclistes blessés

(c) Mardi, vers 18 h 30, une motocycliste, Mlle Marceline Baud, 27 ans, habitant Pré-du-Lac 10, est allée se jeter contre l'arrière du véhicule qui la précédait, alors que ce dernier venait de freiner pour accorder la priorité à une auto aux Condémmines, à la sortie d'Yverdon, côté Lausanne. Elle avait, sur le siège arrière, sa mère qui fut très légèrement blessée. Par contre, la conductrice a subi une commotion et a l'oreille droite déchirée; elle a été conduite à l'hôpital d'Yverdon.

NIDA

Près de la plage: Sauvée en extremis

(c) Lundi après-midi, vers 15 h 35, une classe supérieure du collège du Geysiried, à Mâche, s'adonna à la natation, près de la place de camping.

Tout à coup, la jeune Sylvia Haenzi, âgée de 14 ans, domiciliée chemin du Geysiried 22, coula à pic.

Par chance, on put la retirer de l'eau quelques minutes plus tard. Le médecin qui fut mandé d'urgence réussit à lui donner les soins que nécessitait son état et la sauver. Néanmoins l'écoulement a dû être transportée à l'hôpital de Wildereth pour contrôle.

MORAT

Convention militaire

(sp) La Municipalité de Morat vient de passer une convention avec le commissariat central des guerres, à Berne, en vue de préciser les cantonnements disponibles et de régulariser les prestations à recevoir en échange. Les commandants d'unités seront du fait même renseignés sur les locaux et leur contenance. Ces locaux pourront également servir à des troupes d'écoliers en voyage ou à des sociétés.

Des arrangements analogues seront pris avec une cinquantaine de villes suisses.

MONTBRELLOZ

Un piéton fauché par une voiture

(sp) Lundi soir, vers 21 heures, M. Marius Sansonnens, âgé de 26 ans, domicilié à Montbrelloz, a été fauché par une automobile roulant à vive allure alors qu'il sortait du café du village. Souffrant d'une profonde blessure à une jambe, M. Sansonnens fut transporté à l'hôpital de la Broye, à Estavayer. Il a pu regagner son domicile le soir même mais il sera néanmoins immobilisé pendant une quinzaine de jours.

JURA Bernois

VUTEBOUF

Une voiture se jette contre le train

Deux blessés

(c) Mardi, vers 12 h 45, une automobile conduite par M. Grenon, né en 1922, commerçant au Pont (Vallorbe), est allée se jeter de plein fouet contre l'arrière de l'automotrice du chemin de fer Yverdon - Sainte-Croix, alors que le train se trouvait au milieu du passage à niveau non gardé près de Vuteboug. M. Grenon était accompagné de M. Frank Bozonet, âgé de 47 ans, habitant chemin de la Pointe-du-Plan à Pinchat/Carouge (GE). Les deux passagers de l'automotrice furent transportés à l'hôpital d'Yverdon assez grièvement blessés, en particulier M. Grenon qui souffre de contusions multiples, d'éventuelles lésions internes et de fractures. M. Bozonet a des côtes fracturées.

VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police

(sp) Le tribunal de police du Val-de-Ruz a tenu audience, mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J. Sala qui fonctionne comme secrétaire.

Le tribunal reprend la cause de J. S., agriculteur à la Bèche, poursuivi pour impureté et mouillage du lait livré. Au cours de la première audience, la défense avait demandé un complément d'enquête et audition des contrôleurs. La séance de ce jour souleva des discussions entre la défense, d'une part, M. Achermann et les contrôleurs, d'autre part. Il semble impossible que des erreurs se produisent lors des contrôles. La défense maintient son opinion et qu'en particulier l'intention de S. de mouiller son lait ne peut être prouvée. Le jugement de la cause est remis à huitaine.

Le 21 mai, à Boudevillers, une collision s'est produite entre deux voitures, l'une pilotée par N. T., de Peseux, l'autre par A. D., de la Chaix-de-Fonds. La première des voitures arrivant à la hauteur du garage Rosetti, voulut bifurquer à gauche pour prendre la direction du village de Boudevillers. Le conducteur signala son intention un peu tardivement au moyen de sa flèche. La deuxième voiture entra en collision avec la première. Le jugement est remis à la prochaine audience.

Ivresse au volant

R. D., entrepreneur à la Chaix-de-Fonds, s'est rendu en déplacement professionnel à Genève; sur le chemin du retour, il a été arrêté dans différents établissements publics, indisposé, arrivé près des Hauts-Geneveys. Il sort de sa voiture, phares allumés, moteur ronflant. L'agent de la police cantonale fait procéder à une prise de sang qui révèle 1,36‰ d'alcoolémie. Le tribunal retient contre R. D. 2 jours d'arrêts, sans sursis, il met les frais de la cause à la charge du prévenu par 115 fr.

VALANGIN

Les vacances sont terminées

(c) Les élèves des deux classes ont repris dès lundi le chemin de l'école après sept semaines de vacances. Quelques élèves ont profité de leurs jours pour soigner une coqueluche, une épidémie ayant passé sur le village.

Installation pastorale

(c) Dimanche soir au temple, un service a été célébré pour marquer le début de la nouvelle paroisse Fontaines-Valangin-Bouvevillers. Au cours de la cérémonie a été installé M. Jean-Paul Burger, nouveau pasteur de Valangin et agent cantonal des missions. Le culte était présidé par le pasteur Charles Baer; président du Conseil synodal, assisté, pour l'installation, du pasteur Eugène Hotz, président de la commission des missions. En même temps était présenté aux paroissiens M. Jacques Raymond, pasteur à Fontaines, qui s'occupera bénévolement des foyers de Fontaines et Bouvevillers.

La prédication a été prononcée par le pasteur Burger qui s'inspira de l'apôtre Paul parlant de l'épître aux Romains, tandis que le culte était terminé par le pasteur Raymond. La cérémonie a été embellie de deux chants de Mme Amélie Hotz-Ducommun, contre-alto. Elle s'est déroulée dans un temple bien rempli et joliment décoré.

Les pasteurs et invités se sont ensuite retrouvés pour une petite collation. Les participants ont entendu des messages de M. Jean Vivien, au nom du Conseil synodal, M. Mercier, au nom des missions, M. J. Raymond pour les pasteurs de la nouvelle paroisse et enfin M. Roth, président de commune de Fontaines, qui a parlé au nom des autorités civiles.

AUX MONTAGNES

LA SAGNE

Fête au village

(c) Samedi soir, il y avait foule pour admirer la décoration du village et les feux et pour participer à la danse à l'occasion de la fête villageoise qui avait dû être renvoyée de quinze jours vu le temps inclement.

Soirée en faveur du temple

(c) La « Petite rincette » du Val-de-Travers est venue dernièrement offrir une soirée variée à un public enthousiasmé. Le bénéfice net a été versé à fonds qui doit éteindre la dette qui reste encore sur la restauration du temple.

Conseil général

(c) Vendredi dernier, l'autorité législative s'est réunie afin d'adopter les comptes de l'année 1960. Pour la circonstance, le Conseil général était presque au complet puisqu'il ne manquait qu'un membre, et six conseillers communaux sur sept étaient présents.

Après lecture de tous les chiffres des comptes, ceux-ci furent acceptés avec remerciements vu que la situation de la commune s'est un peu améliorée par rapport à l'année dernière.

Puis le Conseil général renomme son bureau; M. Michel Ballmer, socialiste, est appelé à l'unanimité des votants à l'investiture de la commune. M. André Matthey, radical, M. Camille Jaquet, progressiste national, sera le secrétaire.

Différentes commissions sont nommées. Ensuite de quoi une longue discussion a lieu au sujet du règlement de discipline scolaire; finalement, ce règlement est renvoyé pour nouvelle étude à la commission scolaire.

Dans les interpellations, nombreux sont ceux qui émettent des vœux plus ou moins intéressants au sujet de petites affaires très locales; une sera présentée, celle de M. Maurice Ischer qui demande ce qu'il en est de la limitation de vitesse dans l'agglomération de Sagne-Eglise. On lui répond que grâce à lui, promoteur d'une motion signée par un nombre très important de citoyens, le long village de la Sagne sera probablement presque entièrement compris dans la limitation; cela ira du passage à niveau de Sagne-Eglise à la sortie de Sagne-Crêt, direction les Ponts.

LE DUBIED

FLEURIER

L'épilogue du faux Buffet

(c) On se souvient de l'histoire de ce tableau, signé B. Buffet, acheté par un restaurateur de Fleuriel dans la galerie de la ville de Berne, tableau dont l'expertise, faite à Paris, a révélé qu'il s'agissait d'un faux.

L'affaire eut, il y a quelques mois, un retentissement considérable puisque non seulement la presse quotidienne et hebdomadaire suisse, mais aussi tous les grands journaux d'outre-Doubs en ont parlé.

L'épilogue judiciaire est maintenant tiré. Il a été établi que cette toile avait été peinte à Paris d'après-Buffet, sans qu'elle fut livrée avec une signature.

Cette signature a été apposée ensuite par un peintre-marron de Berne, le nommé E. qui a été condamné à six mois de prison.

Quant au propriétaire de la galerie, sa bonne foi a été reconnue car il a été victime de l'astucieux peintre qui avait signé le soi-disant Bernard Buffet.

En définitive, le marchand de tableaux fait les frais de cette malheureuse opération, car il a payé pour deux faux Buffet quelque 8000 francs, somme que E. devrait lui restituer. Il est possible qu'il coulera encore beaucoup d'eau sous le Kornhaus et la Kirchhof avant que ce soit chose faite!

LA SAGNE

Revenu des autres catégories sociales.

On sait que les paysans mettent actuellement tous leurs espoirs dans une convocation anticipée du parlement qu'ils feraient tout pour provoquer. En cas d'échec, ils ont été prévenus par leur fédération syndicale que l'action directe reprendrait, mais en même temps sur la totalité du territoire.

La Suisse et ses fromages visés

Dans la résolution que les manifestants approuvent, ils s'élevaient en particulier contre la « politique d'importation abusive » de fromages et se déclaraient prêts à intervenir pour stopper les arrivages en provenance de la Suisse.

Cette menace avait de quoi émouvoir la représentation suisse en France et, quelques semaines plus tard, M. Grosjean, consul de Suisse à Besançon, donnait à la presse une série de précisions de l'ambassade au sujet des échanges franco-suisse.

La Suisse, écrivait-il, occupe une place à part parmi les partenaires commerciaux de la France, puisqu'en 1960 elle lui a acheté près de deux fois et demie plus qu'elle ne lui a vendu.

L'exportation de 105,000 hectolitres de vin français en Suisse était liée avant guerre à une importation de 6000 tonnes de fromage suisse. Cette contrepartie n'est plus observée, la France exportant actuellement 200,000 hectolitres de vin tout en ne laissant entrer sur son territoire que 4800 tonnes de fromages.

M. Grosjean rappelait ensuite que le fromage suisse ne constitue pas une concurrence directe pour les producteurs français. Par son prix élevé, il tend à valoriser cette denrée, ce dont les producteurs français ne peuvent que bénéficier.

Il semble que depuis la manifestation de France on ait assisté à un échelonnement plus net des arrivages de fromages suisses et à un souci accru de ne pas éveiller l'attention à leur passage. Il va sans dire qu'aucun incident ne s'est produit.

Campagne d'information

Quelques jours après l'affaire de Frasné, les responsables de son organisation furent sollicités par un activiste notoire, de tendance, sinon d'obédience O.A.S., leur proposant ses services et ceux de ses amis. Ils refusèrent catégoriquement et l'un d'eux, M. Charles Marmier, de Frasné, a même publiquement déclaré à ce sujet: « Nous n'employons ni la matraque ni le plastique, car notre action est pure ».

En ce moment, cette action est entrée dans la phase dite d'information. Des affiches-slogans distribuées samedi, à l'issue d'une réunion à Pontarlier, aux responsables syndicaux des différents cantons ont fait leur apparition sur les principaux itinéraires du Haut-Doubs.

Elles sont conçues de manière à frapper l'opinion publique et à la sensibiliser aux problèmes de la paysannerie. Il s'agit en effet d'une catégorie sociale dont le revenu a augmenté en dix ans d'une façon dérisoire par rapport au

Vers les courses du collège régional

(c) Si le temps le permet, les courses scolaires du collège régional auront lieu mardi ou mercredi de la semaine prochaine.

Les élèves de l'école secondaire seront absents deux jours et ceux du gymnase pédagogique pendant trois jours.

Derniers honneurs

(c) Un long cortège, ouvert par l'harmonie « L'Espérance » jouant la marche funèbre de Chopin et par un camion de couronnes, a conduit, mardi après-midi, à sa dernière demeure M. Benjamin Graf, accidentellement tué samedi après-midi sur la place de Longeouse en participant au montage d'une cantine de fête.

Au cimetière, le service funèbre a été célébré par le pasteur Sentf, puis M. Trifoni a pris la parole au nom de « L'Espérance » qui a encore joué au bord de la tombe.

Nombreux accidents en Suisse

Trois collisions à des passages à niveau: deux morts

● Une jeep et un train de voyageurs qui roulait vers Sargans (Saint-Gall) sont entrés mardi en collision à 9 h 35, entre Au et Heerbürg, à un passage à niveau avec signalisation optique. Le conducteur de la jeep, M. Giuseppe Cavalli, âgé de 42 ans, de Collecchio (Italie) a été tué.

● Lundi après-midi, un chauffeur de camion, apparemment distrait, n'a pas aperçu les feux clignotants annonçant l'arrivée imminente d'un train de la ligne de la Gurbethalbah, entre l'enddorf et Thoun (Berne). Le camion s'engagea sur le passage à niveau au moment où surgissait un train de mar-

Friedrich Wyss, de Surses (Lucerne), qui est décédé à l'hôpital de l'Ille, à Berne. Les barrières n'avaient pas été baissées.

● Mardi matin, vers 1 h 30, un train venant de Wettingen (Argovie), qui devait prendre quelques heures plus tard les premiers ouvriers du matin, est entré en collision, pour des raisons non encore déterminées, avec un train de marchandises. Les dégâts matériels sont très importants. Une voie a été obstruée pendant huit heures.

● Un train routier chargé de longs bois, venant du canton de Fribourg et roulant vers Genève, a accroché mardi, à 14 h 15, sur le territoire de Crans (Vaud), un train routier-citerne français roulant en sens inverse. L'essieu de la remorque du camion fribourgeois fut rompu et le chargement tomba sur une voiture genevoise roulant vers Lausanne et qui contenait quatre personnes. M. Alfred Burkhalter, habitant Genève, et sa fille Sylvie, âgée de 12 ans, ont été tués sur le coup. Mme Burkhalter, grièvement blessée, et son fils André, âgé de 13 ans, moins gravement atteint, ont été transportés à l'hôpital de Nyon.

● Une auto vaudoise est entrée en collision lundi soir, à la périphérie de Brescia (Italie) avec un camion. La collision n'a pas été particulièrement violente. Toutefois, toutes les personnes qui se trouvaient dans l'auto ont été conduites à l'hôpital de Brescia afin d'y être soignées. Mme Fanny Sandmeier, âgée de 86 ans, habitant Lausanne, est décédée peu après à la suite d'un choc traumatique.

● Un ouvrier italien, M. Giulio Dalmas, maçon, âgé de 22 ans, est tombé d'un échafaudage d'une douzaine de mètres, à Saas Fee (Valais) et s'est écrasé sur une dalle de pierre. Il est mort sur le coup.



chandise. Le camion a été complètement détruit, de même que la cabine du conducteur de la locomotive. Ce dernier et le chauffeur ont été grièvement blessés. La locomotive a déraillé, de sorte que le trafic a été interrompu pendant plusieurs heures.

● Mardi, à 17 h 40, au passage à niveau de Schalenholz, à Bümpliz (Berne), le train Fribourg-Berne a atteint une automobile conduite par M. Joseph-

FRIBOURG

Un chalet détruit par un incendie

28 génisses, une chèvre et un chien sont restés dans les flammes

FRIBOURG (ATS). — Un chalet situé sur la chaîne de la Berra a pris feu mardi matin alors que le garde des génisses travaillait dans un chalet voisin. Il fut consumé en un clin d'œil et l'on ne put sauver que sept génisses qui s'y trouvaient. Les 28 autres, ainsi qu'une chèvre et un chien, sont demeurés dans les flammes. Le chalet appartenait à M. Xavier Rémy, ancien directeur des chemins de fer fribourgeois, et le troupeau à M. Joseph Brodard, de la Roche. Selon les premières constatations, le feu est dû à une imprudence d'enfants et les dégâts sont assez élevés.

JURA

Les initiatives du Rassemblement jurassien ont abouti

BERNE (ATS). — Le Conseil exécutif du canton de Berne a pris acte d'un rapport du bureau cantonal de statistique concernant l'examen des signatures des quatre initiatives populaires présentées par le Rassemblement jurassien, soit:

1. Allègement fiscal en faveur de la famille;
2. décentralisation de l'office cantonal de la circulation routière et création d'un office jurassien à Tavannes;
3. création aux Franches-Montagnes d'une ferme-pilote et d'un centre d'expérimentation consacrée tant à l'élevage qu'à l'agriculture de montagne;
4. abolition du système des procurations dans l'exercice du droit de vote.

Le roi Paul de Grèce, la reine Frédérique et les deux princesses Sophie et Irène seront à Lausanne au mois de septembre pour visiter la Foire de Lausanne et le pavillon officiel de la Grèce que le gouvernement de ce pays y présente au titre d'hôte d'honneur.

FAITS DIVERS EN ROSE ET NOIR

TRAVERSÉE DE LA MANCHE À LA RAME

Des étudiants italiens qui, partis de Calais mardi matin à 5 h 30, faisant la traversée de la Manche à la rame à bord d'une voile de mer, sont arrivés à Douvres à 9 h 30, après quatre heures de traversée.

LES TRAINS... MEURTRIERS

Cinq personnes ont été tuées, hier matin, à un passage à niveau gardé près de la gare d'Immighat (Allemagne), sur la ligne Opladen-Düsseldorf.

D'autre part, un accident de chemin de fer s'est produit mardi après-midi, au Theil-sur-Huisne, dans l'Orne (France). Le Roscoff - Paris a déraillé en traversant une voie sans barrières des rails. Premier bilan: cinq morts et quatorze blessés.

UN EXPLOIT DANS L'HISTOIRE DE LA NAVIGATION

Un dock flottant de 72,000 tonnes a été remorqué par des unités de la marine marchande soviétique de la mer Baltique à la mer Noire, en passant par la mer du Nord et l'Atlantique. Long de 250 mètres, large de 50 mètres et muni de deux tours de 20 mètres, le dock était destiné au nouveau port d'Ilytchevsk, près d'Odessa. Il a fallu 63 jours pour lui faire parcourir les 5200 milles marins du trajet.

Vague de chaleur en Europe

La troisième vague de chaleur enregistrée cet été en Italie a fait monter considérablement la température. Mardi, on a noté 33 degrés à Rome et des températures semblables à Milan, Venise, Naples et Gênes.

A Paris, la température atteignait 34,2 degrés. C'est le 29 août le plus chaud qu'il y ait jamais connu Paris, le record de 1930 étant battu.

La vague de chaleur couvre depuis plusieurs jours Madrid et presque toute l'Espagne. Mardi, la capitale a connu une température de 33 degrés.

A Birmingham, 1100 ouvriers d'une fabrique de chocolat ont été renoués hier soir, mardi, la température étant trop élevée pour que le chocolat puisse être travaillé.

ESKI

VINAIGRE DE VIN VIEUX

Le 100 Fr. 1.75

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. 6, rue du Concert - Neuchâtel Directeur: Marc Wolfträt Rédacteur en chef du journal: René Bralochet

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH

28 août 29 août

8 1/2 % Féd. 1945, déc.	102.75 d	102.75
3 1/2 % Féd. 1946, avril	102.50 d	102.50
3 % Féd. 1949, jan.	99.25 d	99.25 d
2 1/2 % Féd. 1954, mars	96	95.75 d
8 % Féd. 1955, juin	98.70	98.60
8 % C.F.F. 1938	99.25	99.30

Bourse de Neuchâtel

28 août 29 août

Banque Nationale	680.	d	680.	d
Crédit Fonc Neuchâtel	800.	d	800.	d
La Neuchâteloise s g	1700.	d	1725.	d
Cap. Gardy Neuchâtel	320.	d	330.	d
Abbl. elec. Cortaillod	23500.	d	23500.	d
Cant. Neuch. 3/4 1947	98.50	d	98.50	d
Chaux et cm. Suis. F.	3600.	d	3600.	d
Ed. Dubied & Cie S.A.	3700.	d	3600.	d
Ciment Portland	11200.	d	11000.	d
Suchard Hol. S.A. «A»	1200.	d	1250.	d
Suchard Hol. S.A. «B»	6800.	d	6700.	d
Tramways Neuchâtel	610.	d	610.	d
Sté Navigation Lacs	70.	d	70.	d

ACTIONS

Union Eques Suisses	4670.	4730.
Société Banque Suisse	3010.	3020.
Crédit Suisse	3030.	3050.
Equi Pop. Suisse (p.a.)	2235.	2250.
Electro-Watt	2900.	2790.
Interhandel	4480.	4480.
Motor Columbus	2340.	2360.
Indelec	1410.	1320.
Italo-Suisse	1067.	1067.
Réassurances Zurich	3225.	3200.
Winterthour Acctd.	1300.	1300.
Zurich Assurances	6625.	6750.
Saurer	1890.	1910.
Aluminium Chippis	7250.	7200.
Bally	1800.	1805.
Brown Boveri	3950.	3925.
Fischer	2740.	2775.
Lonza	3475.	3570.
Nestlé porteur	4060.	4060.
Nestlé nom.	2305.	2350.
Sulzer	5050.	5075.
Aluminium Montréal	135.50	131.50
American Tel. & Tel.	580.	527.-ex
Baltimore	132.	132.
Canadian Pacific	395.	395.
Du Pont de Nemours	980.	964.
Eastman Kodak	442.	445.-ex
General Electric	295.50	294.50
General Motors	194.	195.50
International Nickel	358.	358.
Kennecott	357.50	355.
Montgomery Ward	128.50	128.50
National Distillers	120.	119.
Stand. Oil New-Jersey	192.	190.
Union Carbide	588.	593.
U. States Steel	368.	371.
Yale-Argentina	69.	68.50
Phillips	1172.	1177.
Royal Dutch Cy	135.50	136.
Sodec	137.50	137.
Allumettes B.	146.	148.
A.E.G.	478.	478.
Farbenfabr. Bayer AG	612.	625.
Fabw. Hoechst AG	612.	613.
Stiemens	710.	717.

OBLIGATIONS

Etat Neuchâtel 2/4 1932	98.	d	98.	d
Etat Neuchâtel 3/4 1945	101.	d	101.	d
Etat Neuchâtel 3/4 1949	101.	d	101.	d
Com. Neuch. 3/4 1947	98.50	d	98.50	d
Com. Neuch. 3/4 1951	96.	d	96.	d
Chx-de-Fds 3/4 1946	100.	d	100.	d
Le Locle 3/4 1947	100.	d	100.	d
Poc. m. Chât. 3/4 1951	96.50	d	96.50	d
Elec. Neuch. 3/4 1951	92.	d	92.	d
Tramw. Neuch. 3/4 1945	98.	d	98.	d
Peillard S.A. 3/4 1950	98.	d	98.	d
Suchard Hol. 3/4 1953	97.50	d	97.50	d
Tabcas N.-Ser. 3/4 1953	99.	d	99.	d

Cours des billets de banque

du 29 août 1961

	Achat	Vente
France	85.50	88.50
U.S.A.	4.29	4.33
Angleterre	12.	12.25
Belgique	8.50	8.80
Hollande	118.50	121.
Italie	68	67.71
Allemagne	107.	109.
Autriche	16.60	16.90
Espagne	7.05	7.35

Marché libre de l'or

Plaques suisses	36.25/36.25
françaises	35.-/37.-
anglaises	41.-/44.-
américaines	180.-/190.-
Lingots	4850.-/4950.-

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

BALE

29 août

Ciba	13775.-	13950.-
Sandoz	13050.-	13050.-
Geigy, nom.	22500.-	22900.-
Hoff. La Roche (L.J.)	38800.-	39200.-

LAUSANNE

ACTIONS

B.C. Vaudoise	1470.-	1500.- d
Crédit Fonc. Vaudois	1180.-	1170.- d
Romande d'Electricité	675.-	680.-
Ateliers const., Vevey	915.-	920.-
La Suisse-Vie	5750.-	5700.-

GENÈVE

ACTIONS

Amerosec	142.-	143.50
Equi Paris Pays-Bas	418.-	418.-
Charmillès (Atel. de)	1750.-	1765.-
Système porteur	995.-	975.- d
Physcher porteur	895.-	885.-
S.K.P.	435.-	438.-

Après les magnifiques championnats suisses de yachting des 5 m 50 jauge internationale organisés à Neuchâtel

Voici les résultats de nos concours

A l'occasion des régates du championnat de Suisse des 5 m 50 J.I. le comité d'organisation avait ouvert un certain nombre de concours patronnés par l'Union suisse de yachting et par notre journal.

Nous sommes heureux de donner le résultat de ces concours.

Concours de composition française

Son jury s'est réuni chez M. André Grosjean, président du comité, et a sélectionné les dix meilleurs travaux.

Nous avons annoncé ici même que nous publierions la meilleure rédaction, mais le jury a estimé préférable d'extraire quelques-uns des passages les plus amusants ou les plus saillants des travaux primés, qui vous permettront de revivre une régata.

Régates

Les quais étaient noirs de monde. Venus de cent lieues à la ronde, ils étaient tous là: Léda et Koutoubia, Scatoulisa et Noverraz... Car il y a encore des poètes parmi nos écoliers, que ce soit par la forme ou par le fond: Les voiliers ont passé la nuit en se balançant au clair de lune.

LE VENT SOUFFLE

Que de monde, que de monde sur le quai. On attend impatient le départ.

Le ciel est nuageux, un léger vent souffle au ras de l'eau, la régata dresse fièrement ses voiles qui semblent dire: « C'est nous les plus importantes ici! »

(L'exclamation se retrouve dans presque tous les travaux).

Premier coup de canon: avertissement général. Deuxième coup: préparation. Affairés dans leur bateau les équipages vérifient encore une dernière fois le grément et chacun essaie de s'aligner. Attention, bientôt le troisième coup de canon annonçant le départ va retentir. Plus que cinq secondes... quatre... trois... deux... une... zéro.

ÉBLOUI

Tous les bateaux franchissent la ligne de départ en pleine vitesse. Leurs voiles dressent vers le ciel leur cône blanc. Le lac scintille sous nos yeux éblouis. Déjà un bateau a pris la tête, il fonce vers la bouée qu'il doit contourner et tout à coup vire presque sur lui-même, passe la bouée et continue à avancer. Soudain une voile de couleur grimpe au haut du mât. C'est le spinnaker.

Les spis ressemblent à de grands ballons qui glissent sur le lac.

Le premier voilier est majestueux, il avance lentement, puis plus vite, sa grande coque jaune contre le soleil m'oblige à fermer les yeux.

ILS PENCHENT

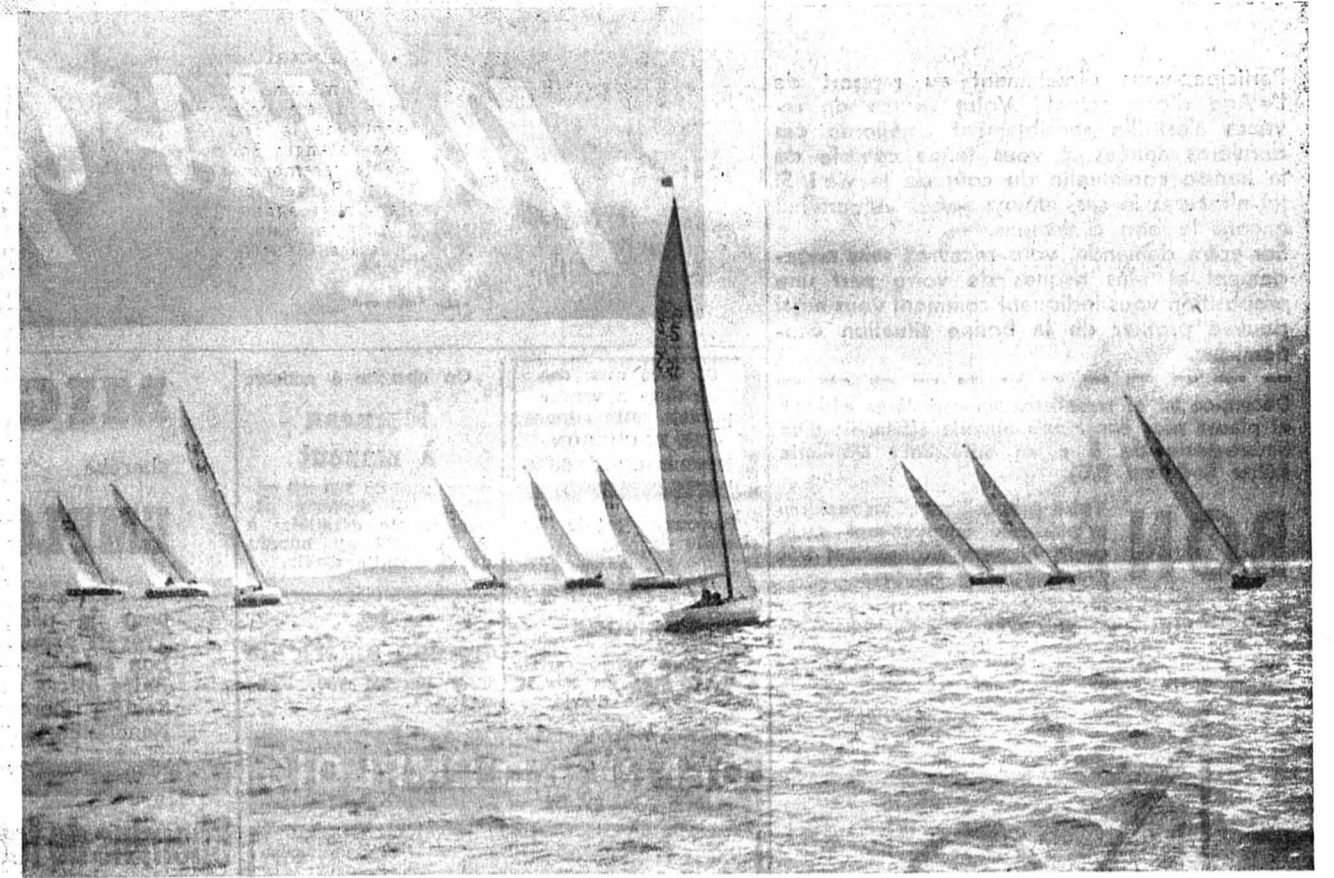
M. Noverraz avec ses coéquipiers, M. B. Dunant et F. Chapot ont pris de l'avance. Ils serrent les voiles. On dirait que le vent n'est là que pour eux. Le peloton se composant d'Arlemis III, de Frelon V, de Tomboucou, et j'en passe, se meut lentement.

M. Noverraz a pris près de cent mètres d'avance sur le bateau de l'Agate-Khan qui hisse le spinnaker vert et jaune. Petit à petit, les concurrents s'approchent de la bouée de large. On les voit glisser sur le fond. Fonde paisible comme des luges sur la pente rapide. Les bateaux penchent énormément, et, s'ils n'avaient pas de quille, ils seraient plaqués sur l'eau.

TROP TARD

Le « Romand » a embarqué quelques centaines de personnes qui regardent la lutte des 5.50 m essayant de se dépasser, virant vers une bouée, perdant, regagnant de la vitesse.

Maintenant le premier voilier prend de l'avance sur les autres, le suivant fait de grands efforts pour le rattraper, mais il est trop tard. Le premier arrive bientôt au but, il ne lui reste que trente mètres à parcourir. Le second fait tant d'efforts que ses voiles (sic) craquent. Mais il n'est pas trop découragé car il est tout de même deuxième.



PREMIER PRIX. — A bout de souffle. (phot. J-F. Brocher)

qui demandent à Louis Noverraz son autographe. Bravo Louis Noverraz! Sur le ponton interdit au public, il y avait au moins trente-cinq à quarante personnes, toutes admiratrices de cet homme qui sortira, je l'espère, champion suisse. Je dis bien « je l'espère » car la course n'est pas finie. Les agents sont venus pour faire évacuer le ponton car les gens avaient les pieds mouillés; le ponton baissait (sic).

REPORTER EN HERBE

Un monsieur est venu féliciter cordialement M. Noverraz de ses victoires sur le lac de Neuchâtel. Moimême, je l'ai interrogé et il m'a répondu: « J'ai deux très bons équipiers qui font un très bon travail sous mes ordres et je ne m'enferme jamais comme d'autres barreaux doivent le faire. Et notre reporter en herbe a eu l'idée de demander à Louis Noverraz les caractéristiques de son bateau et les énumère à la fin de sa composition:

- Poids total : 2.5 t. Poids du mât : 40 kg environ. Poids de la bôme : 10-12 kg. Epaisseur de la coque : 13 mm. Hauteur du mât au-dessus du pont : 11.20 m. Largeur : 1.30 m. Longueur totale : 9.60 m. Longueur à la ligne de flottaison : 6.75 m. Longueur de la bôme : 3.44 m. Tirant d'eau : 1.30 m. Spinnaker : 70 m² à 30 g par m carré.

SI SEULEMENT!

Dans quelques jours, il y aura la distribution des prix et le tirage de la tombola dont le premier prix est un petit voilier, un Vaurien. Je rentre à la maison en me demandant si c'est moi qui le gagnerai.

A unanimité et une heure, tout devient calme et on n'entend plus que les vagues qui viennent mourir sur les bords du lac.

Listes des auteurs des travaux primés

Danièle Hirchi, 13 ans, Neuchâtel, gagne une promenade en avion; Raymond Landry, 12 ans, Neuchâtel, gagne une promenade en avion; Alain Meystre, 1re classique, Neuchâtel, un ouvrage de yachting; Pierre Meystre, 1re classique, Neuchâtel, un ouvrage de yachting; François Oll, 1re classique, Neuchâtel, un ouvrage de yachting; Kim Rossetti, 12 ans, Avenentier, un fanion du CVN signé par L. Noverraz; Jean-Pierre Seiler, 15 ans, Hauteville, un fanion de l'USY signé par L. Noverraz; Pierre-André Schulz, 8me année primaire, une promenade en avion; Jean-Luc Stauffer, 12 ans, Cornaux, un fanion du CVN signé par L. Noverraz; Alain Vuillomenet, 12 ans, Serrières, un ouvrage de yachting.

Concours de photographie

Le jury a reçu une cinquantaine d'envois dont la majorité étaient d'excellente qualité. Il a décerné les prix suivants:

PHOTOGRAPHIES EN NOIR ET BLANC

1er prix: M. J.-F. Brocher, Bel-Air 43, Neuchâtel, gagne un fanion de l'USY signé par L. Noverraz. 2me prix: Mme B. Moser, Charmettes 109, Neuchâtel, un fanion du CVN signé par L. Noverraz. 3me prix: M. R. Decoppet, Evole 49, Neuchâtel, un fanion du CVN signé par L. Noverraz. 4me prix: M. R. Charlet, avenue du Mail 13, un fanion signé par L. Noverraz.

PRIX SPÉCIAL DE REPORTAGE

« A l'autre bout de la lunette », M. R. Löwér, rédacteur à l'« Express ».

HORS-CONCOURS

« Le petit spi bleu », M. Jean Schœpflin, Neuchâtel, prix du comité d'organisation.

PHOTOGRAPHIES EN COULEURS

1ers prix ex-aequo: M. G. Bretscher, Pierre-qui-Roule 11, Neuchâtel; M. M. Moser, Charmettes 109, Neuchâtel, un fanion du CVN signé par L. Noverraz.

Concours de film

1er prix: M. A. Reessler, Lausanne. Hors concours: M. Jean Borel, Neuchâtel, prix du comité d'organisation.

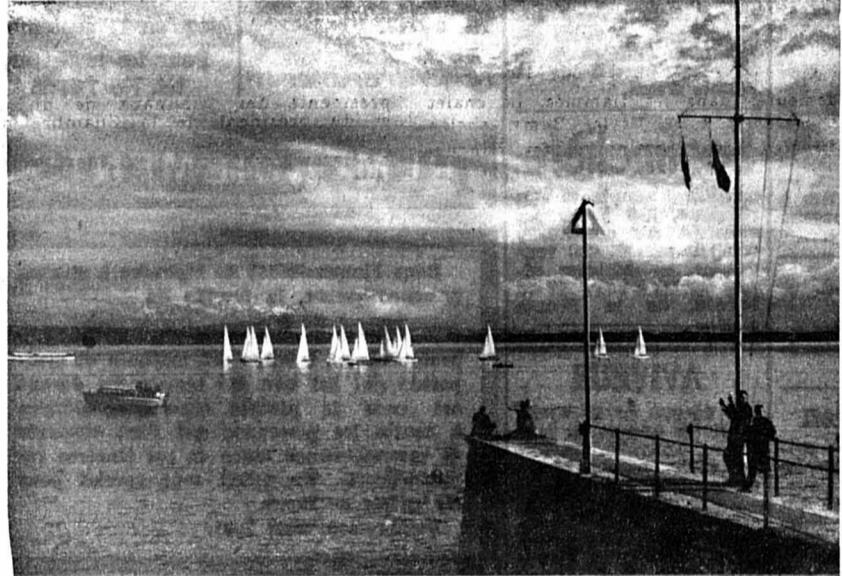
REMISE DES PRIX

Les prix seront envoyés incessamment aux lauréats. Nous rappelons qu'une partie des photographies et des textes paraîtront encore dans le journal de l'USY « Yachting suisse », et que le CVN prépare une exposition de photographies et une séance de cinéma. Les concurrents sont priés de bien vouloir passer chez le Dr André Grosjean, rue Saint-Honoré, 8, Neuchâtel, pour y reprendre leurs travaux.

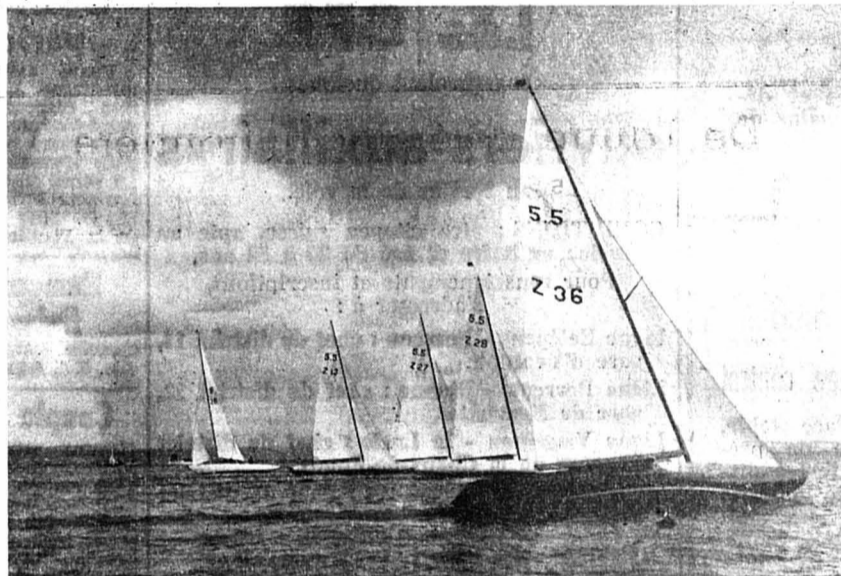
F. S.



DEUXIÈME PRIX. — Gonflé à bloc. (phot. Mme Moser)



TROISIÈME PRIX. — Trois, deux, un, zéro. (phot. R. Decoppet)



QUATRIÈME PRIX. — Leur cône blanc dans le ciel. (phot. R. Charlet)

Excursions FISCHER
Départs : place de la Poste, Neuchâtel
Mercredi 30 août GRUYÈRES Fr. 12.—
Jeudi 31 août COL DU KLAUSEN Fr. 30.—
Jeudi 31 août GRAND-SOMMARTEL Fr. 8.—
Vendredi 1er septembre Grand-Saint-Bernard Fr. 25.50
Dimanche 3: Arolla - Val d'Hérens Fr. 27.50
Dimanche 3: Adelhoden-Interlaken Fr. 16.—
Programmes - Renseignements - Inscriptions : Autocars FISCHER ou Voyages & Transports

Achetez vos APPAREILS MÉNAGERS chez R. TANNER
Dime 52 La Coude Tél. 5 51 31
Non seulement il vend... Mais il répare 14 années d'expérience.

BELLE OCCASION Machine à coudre « ELNA »
portative, à bras libre, révisée, avec garantie
Facilités de paiement
Wettstein
Seyon 16 - Grand-Rue 5 Tél. (038) 5 34 24

Grand choix en PULLOVERS CEINTURES FOULARDS à la maison spécialisée
JACQUES JUTZELER S.A.
Hôpital 3 - Neuchâtel

Mécontent de votre RADIO ou TÉLÉVISEUR
téléphonez au 5 54 93

REOS
F. STIEGER - Faubourg du Lac 4 (Seulement la réparation)

LE LAC NOIR Mercredi 30 août Fr. 11.50
FERME ROBERT Mercredi 30 août Fr. 6.—
Jeudi 31: Gruyères Fr. 12.—
Jeudi 31: Le Solla Fr. 7.50
SEPTEMBRE
Vendredi 1er: Chalet Helmeig Fr. 5.—
Dimanche 3: Arolla Fr. 27.50
Dimanche 3: Berne (Championnats) Fr. 7.—
Mercredi 6: Saint-Loup Fr. 10.—
Renseignements et inscriptions
WITTWER
Neuchâtel - Rue Saint-Honoré 2 - Tél. 5 82 82

A LA PRAIRIE
tous les jours
Fielts de perches sur assiette

FIL 290 teintes à choix ciseaux, aiguilles, fermetures éclair, etc.
L. CARRARD
Machines à coudre Bernina
Epancheurs 9, Neuchâtel

Tous ravis de CANADA DRY
Canada Dry Orange, lui, est le préféré des enfants. C'est tout naturel: le concentré de vraies oranges de Californie lui donne l'exquise saveur du fruit fraîchement pressé. Canada Dry... rien de tel!

Bienvenu partout, Canada Dry est aimé de tous! Bonne nouvelle: dès maintenant, Ginger Ale et Orange existent en grande bouteille d'un litre pour la table familiale.
Canada Dry Orange, lui, est le préféré des enfants. C'est tout naturel: le concentré de vraies oranges de Californie lui donne l'exquise saveur du fruit fraîchement pressé. Canada Dry... rien de tel!
Collectionnez les points Canada Dry - un vrai trésor!

Profitez-vous de la haute conjoncture ?

Participez-vous directement au rapport de l'« Age d'Or » actuel ? Votre source de revenus s'est-elle sensiblement améliorée ces dernières années si vous tenez compte de la hausse continue du coût de la vie ? Si tel n'est pas le cas, envoyez-nous aujourd'hui encore le bon ci-dessous. Sur votre demande, vous recevrez sans engagement et sans risques de votre part une proposition vous indiquant comment vous aussi pouvez profiter de la bonne situation économique.

Découpez ici et remplissez en caractères « bloc » et placez sous enveloppe ouverte affranchie d'un timbre-poste de 5 c en adressant: Distillerie Rütler St-Erhard (LU).

BON

Votre proposition « Conjoncture » m'intéresse. envoyez-moi s.v.p. gratuits et sans engagement vos propositions y relatives.

Nom Prénom
Rue Lieu

INSTALLATIONS ELECTRIQUES
INDUSTRIES
BATIMENTS

MATHEY
SABLONS 53 - TEL. 5 71 35

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 4 jours !

à CONFIGNON (GE)

Si vous avez des meubles à vendre retenez cette adresse
AU BUCHERON
Neuchâtel, tél. 5 26 33

On cherche à acheter
fourneau à mazout
pour local de 120 m3 environ. — Adresser offres écrites détaillées à P. O. 3096 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

C.I.P. - PESEUX
Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie

Avenue de Beauregard (vis-à-vis de la Gare CFF)
Entrée: route d'Auvernier

CHERCHE une employée
devant fonctionner comme secrétaire et fournisseuriste

Place stable Atelier moderne
Semaine de 5 jours

FAIRE OFFRES OU SE PRÉSENTER A L'ATELIER

MIGROS
cherche
EMPLOYÉE D'ENTRÉPÔTS
(SUISSESSE)
pour la préparation des articles non alimentaires. Travail propre et intéressant. Place stable. Bon salaire, contrat collectif de travail favorable. Faire offres écrites ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS, Portes-Rouges 46, Neuchâtel, tél. (038) 5 72 21.

Chemins de fer fédéraux suisses
La Direction du Ier arrondissement des CFF, à Lausanne, met en adjudication, pour le 1er mai 1962, l'affermage du buffet de la Gare du Locle.

Les prescriptions d'affermage pourront être consultées auprès du service de l'Exploitation I (avenue de la Gare 41, bureau 118), à Lausanne, où elles seront remises à ceux qui en feront la demande par écrit, contre versement de Fr. 5.— en timbres-poste (10 et 20 c.). Ce montant ne sera pas remboursé. Les offres, accompagnées de certificats (copies) et d'une photographie, devront être adressées à la Direction du Ier arrondissement des CFF, à Lausanne, sous pli portant l'annotation « Affermage du buffet de la Gare du Locle ».

Nous cherchons:
une vendeuse qualifiée
une vendeuse débutante
pour notre magasin de chaussures. Les personnes qui s'intéressent à la branche et qui désirent un bon salaire sont priées de faire des offres écrites à M. L. 3093 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS
Dame de confiance
cherche emploi facile dans bureau ou magasin. Disponible immédiatement ou selon entente. Adresser offres écrites à I. H. 3093 au bureau de la Feuille d'avis.

Les CFF
engageraient quelques
ouvriers auxiliaires
au service de la voie.

CONDITONS: être citoyen suisse, apte au service militaire et âgé de 20 à 30 ans, Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à:
Ligne Eclépens - Perreux: chef de district 11, gare d'Yverdon.
Ligne Perreux - Bienn: chef de district 12, gare de Neuchâtel.
Ligne Vanseyon - le Locle: chef de district 13, gare de la Chau-de-Fonds.
Ligne Bôle - les Verrières: chef de district 14, gare de Travers.

JEUNE FILLE
est demandée pour faire le ménage de 2 personnes et différents travaux de magasin. Adresser offres écrites avec prétentions de salaire à A.X. 3063, au bureau de la Feuille d'avis.

Bar à café
BON BAR
cherche, pour entrée immédiate,
sommelière
tournante pour remplacer 2 ou 3 jours par semaine. Se présenter ou téléphoner: ruelle Dubé 1, tél. 5 90 33.

On cherche pour tout de suite
JEUNE FILLE
pour ménage et travaux de magasin. S'adresser à la lingerie Steffen, rue Saint-Maurice 13.

Jeune homme propre et consciencieux trouverait place en qualité de
commissionnaire
Pas au-dessus de 17 ans. — Faire offres à la boulangerie du Mail, rue Jaquet-Droz 2. Téléphone 5 28 54.

Je cherche un
garçon de cuisine
pour tout de suite. Conscience et le dimanche. — Faire offres au réfectoire Suchard, Serrières, tél. 5 01 21.

On cherche
filie ou garçon de maison
entrée immédiate ou à convenir. Cercle National, Neuchâtel. Tél. 5 10 78.

On cherche:
un acheveur-metteur en marche,
un retoucheur
Tél. 5 41 21.

Je cherche pour entrée immédiate ou à convenir
JEUNE FILLE
pour aider au ménage. Faire offres à Mme Charles Matthy, boucherie-charcuterie, Fontaine-Neuve, tél. 7 11 49.

Je cherche
CHAUFFEUR
pour camions, capable et sérieux. Bon salaire. Entrée immédiate ou à convenir. S'adresser à Jules MATTHEY, transports, Neuchâtel. Tél. (038) 5 24 67 ou 7 57 17.

Dancing cherche
CHASSEUR
2-3 soirs par semaine. Tél. 5 03 26.

On cherche
REPASSEUSE
pour un après-midi par semaine. Tél. 8 34 51.

Jeune fille de 18 ans cherche place de
demoiselle de réception
chez dentiste ou docteur. Libre tout de suite. — Adresser offres écrites à B. A. 3082 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame cherche
TRAVAIL A DOMICILE
horlogerie ou autre; ferait éventuellement apprentissage. — Faire offres sous chiffres E. D. 3084 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière
cherche remplacements réguliers, 2-3 jours par semaine, dès octobre, y compris samedi des vendanges. — Adresser offres écrites à 308-517 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIVEUR
sur plaqué or G ayant plusieurs années de pratique, pouvant travailler seul, cherche changement de situation. — Faire offres avec indication du salaire mensuel désiré sous chiffres P 5067 N à Publicitas, Neuchâtel.

JEUNE HOMME
possédant maturité fédérale
cherche emploi
de caractère technique de préférence. Ecrire sous chiffres P. 11390 N. à Publicitas, la Chau-de-Fonds.

APPRENTISSAGES

Calorie S. A., chauffage et ventilation, Neuchâtel, forme des
APPRENTIS
dans les professions de
monteur en chauffage
et
ferblantier de fabrique
(ventilation). Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres, accompagnées du bulletin scolaire, au bureau Ecluse 47-49.

Apprenti monteur-électricien
serait engagé tout de suite ou pour date à convenir. De préférence jeune homme ayant fréquenté l'école secondaire. Adresser offres manuscrites et bulletins scolaires à V. VUILLIOMNET S.A., Grand-Rue 4, à Neuchâtel.

PROF. MÉDICALES
P. URFER
médecin-vétérinaire
ABSENT
jusqu'au 11 septembre
Pour les urgences, tél. No 7 01 55

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de
Monsieur Georges GUINAND
profondément touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées durant ces jours de pénible séparation, adresse à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance émue et ses sincères remerciements. Un merci tout spécial pour les envois de fleurs. Dombresson, août 1961.

La famille de
Madame Georges MARTINONI
profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie qu'elle a reçus à l'occasion de son grand deuil, exprime sa reconnaissance à tous ceux qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs affectueux messages, se sont associés à sa douloureuse épreuve. Neuchâtel, août 1961.

Prêts
Banque Exel
5, avenue Rousseau
TEL. 5 44 04
NEUCHÂTEL

Véhicules à moteur
A vendre
« VW »
modèle 1957, limousine. Voiture très soignée, garantie sans accident. Embrayage et freins neufs. Belle occasion. Facilités de paiement, 24 mois. Essais sans engagement. R. WASER, Garage du Seyon, rue du Seyon 34-38, Neuchâtel.

A vendre
« Alfa Romeo » 1900 super
modèle 1956. Voiture garantie sans accident, très soignée. Peu de km. Prix intéressant. Essais sans engagement. Facilités de paiement, 24 mois. R. WASER, Garage du Seyon, rue du Seyon 34-38, Neuchâtel.

« Lambretta »
1952, moteur excellent. Fr. 300.—, Tél. 8 18 03.

OCCASIONS AVANTAGEUSES PEUGEOT 203
7 CV, 1950, bleue, toit ouvrant.
PEUGEOT 203
7 CV, 1957, bleue, toit ouvrant.
FORD TAUNUS 12 M
6 CV, 1953, verte et jaune, 2 portes.
CITROEN DS 19
10 CV, 1958, jaune et grise, révisée.
CITROEN 2 CV
1956, bleue, type belge.
RENAULT FRÉGATE
11 CV, 1954, bleue, intérieur simili.
RENAULT DAUPHINE
5 CV, 1958, jaune, intérieur simili rouge, 50,000 kilomètres.
VENTE A CRÉDIT
Essai sans engagement
Demandez liste complète avec prix au
garage du Littoral
Agence Peugeot
J.-L. Segessemann
Neuchâtel - Tél. 5 39 91
Pierre-à-Mazel 51

A vendre de première main
« Ford Anglia »
modèle 1961, peu roulé, parfait état. Adresser offres écrites à 308-519, au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE
1 Chrysler-Valliant, modèle 1961, roulé 6500 km. bleu clair.
1 VW, modèle 1960, gris silex, roulé 25.000 km.
1 VW, modèle 1958, bleu, toit ouvrant, roulé 40.000 km.
1 VW, modèle 1957, bronze.
1 VW, modèle 1952, toit ouvrant.
1 Lloyd L.T. 600, Bus 6 places, Commercial, modèle 1956, roulé 47.000 km, révisée complètement, ainsi que 2 Renault, modèles 1950-1951, et 1 Hillman, à liquider au plus offrant.
Garage Plaget-Brigger
agence VW, Porsche, Plymouth, Chrysler, la Côte-aux-Fées.
Tél. (038) 9 51 24.

DEM. A ACHETER
Je cherche d'occasion, en bon état,
un boiler électrique
de 50 litres. — A. Merminod, Saint-Blaise. Téléphone 7 52 92.

Ouvrières
habituées aux travaux fins et délicats seraient engagées. Semaine de 5 jours. Italiennes acceptées. — Fabrique Maret, Bôle.

On cherche
installateur sanitaire
ou **monteur sur chauffage central**
capable de travailler seul. Place stable, bien rétribuée, avec caisse de prévoyance. Logement avec confort à disposition. L'âge du candidat ne joue pas de rôle. Faire offres à l'USINE A GAZ, Saint-Imier.

Les Services Industriels de la Ville du Locle
mettent au concours un poste de
monteur eau, gaz et sanitaire

NOUS DEMANDONS: monteur expérimenté, capable de travailler seul.

NOUS OFFRONS:
— Salaire pour employé marié, selon qualification et années de service, 9750 à 13.425 fr. + allocation d'enfants.
— Caisse de retraite.
— Semaine de 44 heures en 5 jours.
— 2 à 4 semaines de vacances.
— Jours fériés et de maladie payés.
Faire offres en indiquant l'âge et l'état civil, jusqu'au lundi 4 septembre à midi, à la Direction des Services Industriels. Joindre copies de certificats.

Pantoufles de gymnastique
exécution soignée, partie supérieure en textile avec semelle caoutchouc vulcanisée

330
bleu:
Gr. 24-26 3.30
Gr. 27-29 3.90
Gr. 30-35 4.30
Gr. 36-42 4.90
Gr. 43-46 5.30

Bata
Fabrication Suisse

Fbg. du Lac 2, Neuchâtel

Les frais et le rendement de l'agriculture suisse en 1961

BERNE (ATS). — Le comité directeur de l'Union suisse des paysans a examiné à Berne le rapport du secrétaire des paysans suisses sur les « conditions de frais et de rendement de l'agriculture suisse en 1961 ». Ce rapport se fonde sur une documentation solidement étayée.

Ce rapport constate que le revenu de l'agriculture a été à peine amélioré par les quelques concessions de prix survenues. Il contient les derniers résultats et évaluations sur la surface cultivée, les rendements des récoltes déjà rentrées, les perspectives pour la fin de la saison, la production animale, l'évolution des prix et les calculs sur les frais et rendements concernant l'année 1961.

Les conséquences de la pénurie de main-d'œuvre
L'intérêt de ce rapport repose essentiellement sur les résultats comptables, qui dénotent que les frais d'exploitation ne se sont guère modifiés depuis l'année précédente. En revanche, les nouveaux investissements rendus nécessaires par la pénurie de main-d'œuvre et la mécanisation ont accru notablement les frais dans les postes particuliers de l'intérêt, de l'entretien et de l'amortissement pour les machines et les bâtiments. Si les frais totaux de main-d'œuvre semblent avoir légèrement diminué par rapport à l'exercice précédent, cela tient au fait que l'on ressent dans chaque exploitation les effets de la pénurie de main-d'œuvre. Le nombre des employés occupés dans l'agriculture a continué à diminuer, les heures de travail se sont réduites, ce qui a alourdi jusqu'à l'extrême limite les tâches incombant par conséquent aux membres de la famille.

Stabilité du rendement brut
Le calcul des frais et rendements pour 1961 établit les frais de produc-

tion à 3320 francs par hectare (1959: 3132 francs) et dénote pour le rendement brut une certaine stabilité, voire une légère augmentation de 120 francs par hectare par rapport à 1959. Le rendement brut de la culture des champs sera en 1961 nettement inférieur du fait de la diminution des récoltes dans les céréales fourragères, les fruits à pépins et les pommes de terre surtout. En revanche, le rendement brut de la production animale s'accroîtra surtout grâce à la production accrue de la viande. Pour le secteur laitier, si le prix net par kilo de lait livré touché par les producteurs s'est légèrement amélioré par rapport à 1959, la réduction des livraisons a diminué le rendement brut du secteur laitier de quelque 24 millions de francs depuis le début de l'année 1961.

La légère amélioration de rendement du côté de la production animale ne parvient toutefois pas à compenser entièrement les pertes enregistrées dans le secteur végétal.

La rétribution des paysans et le produit de leur travail
Le rendement net de l'année en cours est évalué à 285 francs par hectare, ce qui représente un intérêt de 2,42 % du capital engagé. Le produit moyen du travail du paysan est évalué à 23 fr. 05 par journée de travail d'homme. La rétribution équitable établie par la loi sur l'agriculture et fixée par une commission d'experts neutres est fixée à 27 fr. 30 pour 1961. Le produit du travail du paysan est donc inférieur de plus de 4 fr. par jour au revenu moyen des classes comparables dans les milieux non agricoles des régions rurales et mi-urbaines.

Pour une moyenne de cinq ans 1957-1961, le produit du travail paysan est inférieur de 2 fr. à la rétribution considérée comme équitable par la légis-

lation agricole. Pour la moyenne de trois ans 1959-1961, le manco est de 2 fr. 80 par jour.

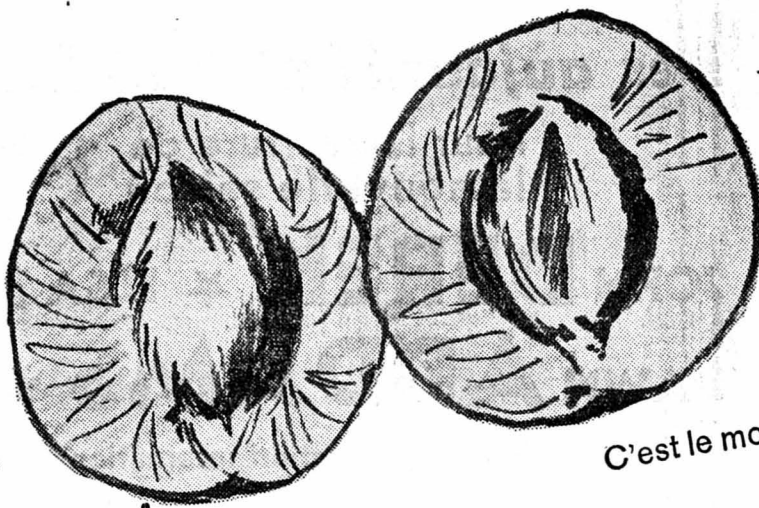
Il convient de constater à cet égard que les exploitations comptables contrôlées par le secrétariat des paysans suisses dénotent une surface moyenne de quelque 15 hectares (moyenne suisse, environ 7 hectares), ce qui signifie que les résultats ci-dessus dépassent les conditions de revenu réelles en moyenne de l'ensemble des exploitations paysannes suisses. La situation est naturellement bien plus grave encore pour les paysans de montagne. Ainsi, pour prendre un exemple, en 1959 le produit du travail a été en zone de montagne de 16 fr. 05 par jour, contre 25 fr. 31 en moyenne de toutes les exploitations comptables.

La vie de nos sociétés

A la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande
La Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande approuve dans son ensemble le projet de loi sur l'assurance-maladie publiée par le Conseil fédéral, le 5 juin 1961. Elle constate néanmoins que ce projet rompt avec les principes qui sont à la base de notre assurance-maladie actuelle. Il impose à des assurés qui se groupent librement pour se prémunir contre la maladie, des charges qui incombent à la collectivité.

La Fédération romande ne s'oppose pas à une telle conception, mais elle estime que les subside fédéraux prévus dans le projet de loi sont nettement insuffisants, car ils ne sont pas proportionnés aux charges nouvelles qui incombent aux assurés et aux caisses-maladie. Ils devraient être sensiblement augmentés.

Ah les voilà!



Bien mûrs, bien juteux, les délicieux pruneaux!

C'est le moment de vous régaler!

1961: Quantité et qualité record

Fruit-Union Suisse / OP

NOUVEAU

Bouillon de boeuf avec pâtes aux oeufs

- véritable bouillon de viande, doré et limpide
- garni de fines pâtes
- et d'un choix de légumes savoureux et tendres

Pour des repas réussis: le Bouillon de boeuf Maggi!

MAGGI



07.4.50.11 f

Grande action

SALAMETTI

la paire 150 g environ

145

100 g —.96 environ

MIGROS

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel

GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres
avec san-
gle dep. 25.45
Ceinture «Salus»
5 % S. E. N. J.

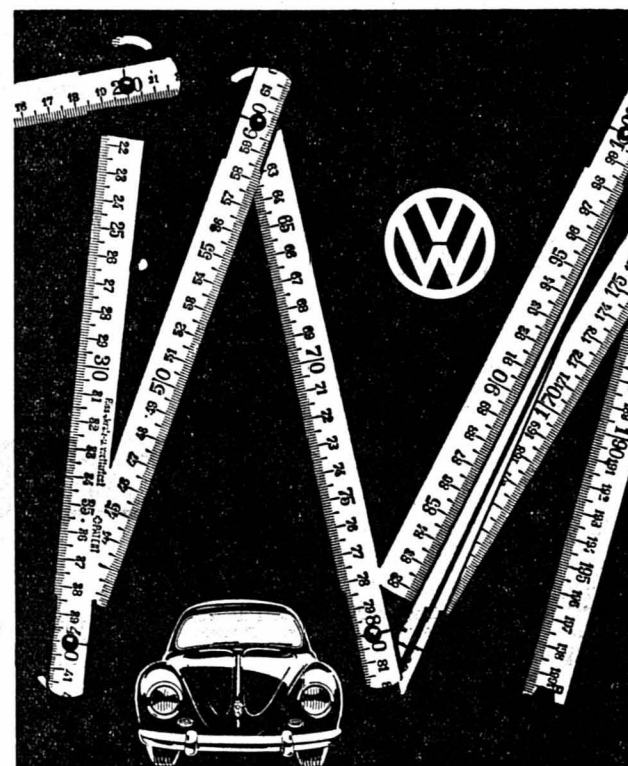
A vendre
MACHINE A LAVER
«HOOVER»
VÉLO pour enfant jus-
qu'à 12 ans; AMARRE
pour bateau, en béton.
60 x 60 x 15. Tél. 6 34 70
pendant les heures de
travail.

Duvets
piqués, remplis de
3/4 duvet
120-160 cm
Fr. 45.-
135-170 cm
Fr. 55.-
KURTH
avenue de Morges 9
Lausanne
Tél. (021) 24 66 66

Remontage de literie et meubles rembourrés
KREBS-GIBEL
Pesoux
Tél. 8 23 57 ou 8 24 07

FÊTE ANNUELLE DE SAINT-LOUP
Mercredi 6 septembre
Dès 10 h du matin

PRÊTS
sans caution jusqu'à
Fr. 2000.- sont ac-
cordés à ouvriers, em-
ployés ou fonction-
naires solvables. Mo-
des de rembourse-
ments variés.
H. GRAZ, Lausanne.
Bureau: rue du Tun-
nel 15.
Tél. (021) 23 92 57.



Pourquoi la VW est-elle si souvent préférée à une plus grosse voiture ?

Parce qu'elle est économique malgré ses extraordinaires performances. Parce qu'elle conserve ses dimensions judicieuses, tout en offrant le maximum de ce que l'on est en droit d'attendre d'une automobile.
Faites des économies, roulez avec VW

GARAGE HIRONDELLE - NEUCHÂTEL
Pierre SENN Pierre-à-Mazel Tél. 5 94 12
Boudry: Garage La Colombe, Otto Schaub
Cernier: Garage Beau-Site, J. Devenoges
Fleurier: Garage Léon Duthé
Pesoux: «Garage» Central, J.-B. Walter
La Côte-aux-Fées: Garage Piaget & Brügger



BELLE MACULATURE À VENDRE
S'adresser au bureau du journal

ECOLE DE DANSE CLASSIQUE LINE KEMMER

Lundi 4 septembre 1961, ouverture des cours dans nouveau studio. Leçons pour enfants et jeunes filles. Cours d'assouplissement pour dames.

11, Pierre-à-Mazel (immeuble-tour) Tél. 5 25 62

FRIANDE POUR CUIRE

La graisse friande **vita**

Vita en boîte idéale est riche en vitamines A + D, riche aussi en éléments non saturés. Un produit SAIS

Douleurs là?

Pourquoi souffrir de cors, de durillons enflammés, de pieds fatigués, de varices, quand vous pouvez retrouver votre entrain et votre joie de vivre ?

Consultations gratuites
sans obligation d'achat

JEUDI 31 AOÛT
par un expert Scholl diplômé de la clinique podologique de Londres.
Vos pieds sont-ils affaiblis? Possédez-vous des supports qui vous font mal ou qui sont mal adaptés? Vous avez alors tout intérêt à profiter gratuitement de nos conseils.

PHARMACIE-DROGUERIE F. TRIPET Seyon 8 - NEUCHÂTEL
Prière de prendre rendez-vous - Tél. 5 45 44

Pour chaque barbe, pour chaque visage... toujours **PHILISHAVE** un produit PHILIPS

Modèle 800 Fr. 75.-
Modèle 120S Fr. 52.-



Dès aujourd'hui à 15 h, en grande première

Pour l'ouverture de la nouvelle saison 1961 - 1962

JOHN DEREK ★ ELSA MARTINELLI
DAWN ADDAMS ★ CHARLES VANEL

dans une coproduction internationale signée Victor TOURJANSKY

VOLGA

LES BÂTELIERS DE LA

D'innombrables péripéties entre la révolte, la haine et l'amour ★ D'extraordinaires aventures à un rythme fantastique

★ REX ★ CINÉMA ★ REX ★ 5-55-55 ★ REX ★ CINÉMA ★ REX ★ 5-55-55 ★ REX ★ CINÉMA ★ REX ★ 5-55-55 ★

Jeune agriculteur de la région cherche à emprunter la somme de **25,000** à **30,000 fr.** pour améliorer son exploitation agricole. Remboursement selon entente. Pas sérieux s'abstenir. Adresser offres écrites à D. C. 3083 au bureau de la Feuille d'avis.

Surveillance et préparation des devoirs scolaires pour élèves des écoles primaires et secondaires
Reprise des leçons : lundi 28 août
Ecole Bénédicte Neuchâtel
13, ruelle Vaucher Tél. 5 29 81

Petit hôtel de Chaumont
Fermé le jeudi jusqu'à nouvel avis

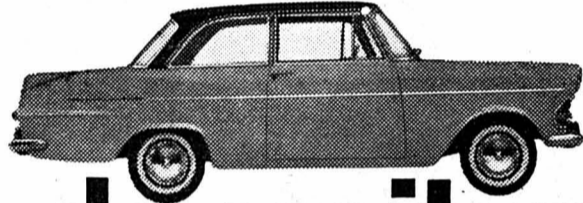
EXCURSION « LA CAMPANULE »
Le Sollat, la Grand-Vy, mercredi 30 août, départ 13 h 30, devant Beau-Rivage; prix 8 fr. 50. Samedi 2 septembre: Evolène, les Haudères; départ 7 h; prix 27 fr. 50. Tél. 6 75 91. Car de luxe 1961.
PIANO solfège, déchiffrage
JANE PERREGAUX
Côte 14, tél. 5 49 49
prend les leçons le 4 septembre

Corssalte
COTE-D'AZUR
Voiture s'y rendant en octobre prendrait **passager(s)**
Départ: nuit du vendredi au samedi; retour: une semaine plus tard (samedi ou dimanche). Conditions à discuter.
— Ecrire sous chiffres N. M. 3094 au bureau de la Feuille d'avis.

R. KESSLER .NEUCHÂTEL AUTO-ÉCOLE Ø 5 32 10
14.- VW Karmann l'heure
Je donnerais **LEÇONS D'ANGLAIS** les après-midi. — Demander l'adresse du 3092 au bureau de la Feuille d'avis.

RESTAURANT DES VIEUX-PRÉS
Tél. 7 15 46
Menus sur commande
Bonne cave
Salle pour sociétés
La bonne friture au pavillon des Falaises

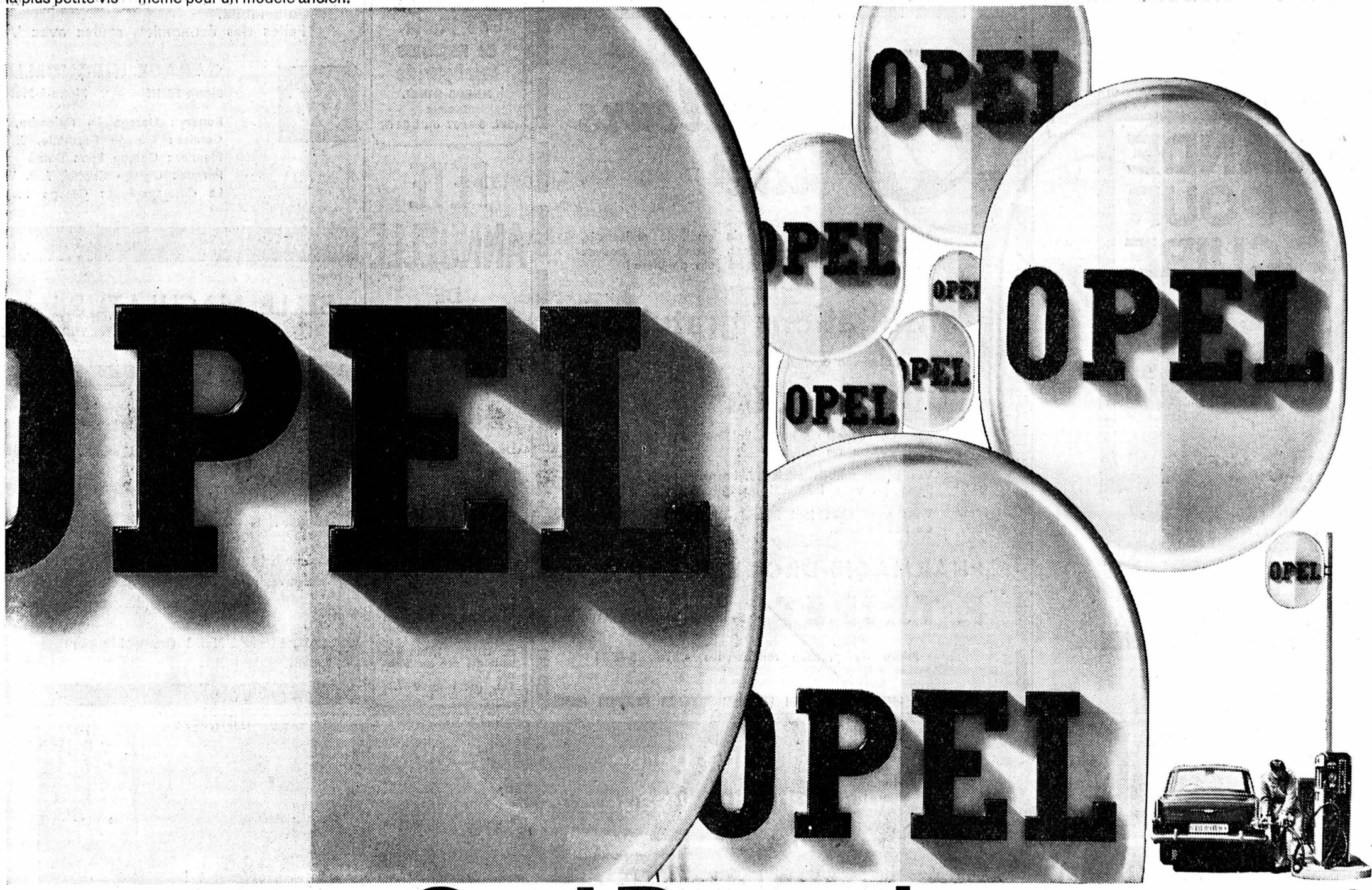
Un service exemplaire pour un exemple de voiture Opel Record



Tous ces insignes Opel: autant de boucliers contre les ennuis et les pertes de temps. Une armée de mécaniciens expérimentés.
Combien de stations-service Opel de par le monde? La Suisse, à elle seule, en compte déjà 200!
A Bienne, le stock de pièces de rechange est inépuisable. Vous y trouverez jusqu'à la plus petite vis - même pour un modèle ancien.

Le conducteur Opel ignore la panne. Il sait que sa voiture est de confiance, que l'organisation de service Opel est sans défaut.
Faites un essai de la Record et, en cours de route, comptez les insignes Opel.

Opel 1200 (6 CV) Fr. 7850.-
Opel Record, avec moteur de 1,5 ou 1,7l, 2 ou 4 portes, dès Fr. 8425.-
Opel Car A Van, dès Fr. 9125.-



Opel Record

Un produit de la General Motors Montage Suisse

Dernières dépêches de la nuit

La tragédie du Mont-Blanc

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Avant même que les passagers des benne aient pu comprendre ce qui se passait, dans un vacarme étourdissant, un avion de chasse à réaction survolait et heurtait le câble qui soutient les cabines. Une benne s'écrasa contre une paroi rocheuse, d'autres s'abîmèrent en contrebas sur le glacier, d'autres enfin, où se trouvaient 80 personnes, s'immobilisèrent à plusieurs dizaines de mètres au-dessus des séracs. Six personnes étaient tuées sur le coup, plusieurs autres étaient blessées.

La difficile tâche des sauveteurs

Les secours s'organisèrent aussitôt pour gagner les lieux de la catastrophe : membres de l'école de haute montagne, groupe de gendarmerie de secours, élèves de l'école nationale de ski et d'alpinisme étaient alertés. De son côté, la base d'hélicoptères du Bourget-Lac mettait en route des appareils pour participer aux secours.

La tâche des sauveteurs est difficile. Il s'agit pour eux, d'une part d'atteindre les blessés qui se trouvent dans les séracs où se sont écrasées les cabines. Mais la situation la plus tragique reste celle des passagers des autres benne qui se sont miraculeusement arrêtées à différentes altitudes. Ils sont à la merci de la moindre intempérie, car leurs benne sont simplement accrochées au câble porteur qui, quoique assez solide, peut se rompre sous un coup de vent.

Aucun moyen mécanique ne peut être utilisé pour arriver à proximité des benne, le câble ne devant supporter que le minimum de secousses.

Le responsable : un avion à réaction

C'est un avion « F. 84 » (Thunderstreak), de la base de la quatrième escadron de chasse de Luxeuil (Haute-Saône) qui a occasionné ce tragique accident. Le pilote, qui a pu regagner sa base sain et sauf, en dépit des avaries subies par l'appareil, avait reçu comme mission de faire des passages à basse altitude et il semble qu'il se soit conformé à son « programme ».

L'agence italienne « Ansa » donne une autre version de la cause de cet accident. Pour elle, l'avion n'a pas heurté le câble, mais ce sont les vibrations provoquées par son passage qui ont sectionné le câble tracteur du télécabine.

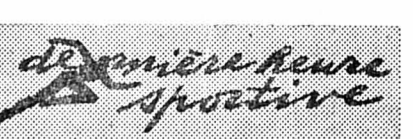
Le télécabine de la Vallée-Blanche. Un chef-d'œuvre de la technique

CHAMONIX (UPI). — Le télécabine de la Vallée-Blanche a proprement parlé relie l'Aiguille-du-Midi (à 3842 mètres) à la gare Helbronner, située à 3365 mètres, de l'autre côté de cette vallée. Ces deux pics sont partiellement des sommets de deux chaînes qui enserrent la Vallée-Blanche.

Les caractéristiques du télécabine

Les caractéristiques du télécabine sont les suivantes : 20 petites cabines d'aluminium, d'une contenance de quatre places chacune, se déplaçant sur un double câble tracteur et porteur d'une longueur de 5093 mètres. C'est un véritable chef-d'œuvre de technique. En effet, l'essentiel du poids du télécabine repose sur deux pylônes, ceux de l'Aiguille-du-Midi et de la pointe d'Helbronner. Entre ces deux limites, à peu près au tiers de la distance à partir de l'Aiguille-du-Midi, se trouve le pic du Gros-Rognon sur lequel viennent prendre appui les câbles.

La hauteur maximum des cabines, par rapport au sol, est de 220 mètres et, au niveau le plus bas, de 100 mètres seulement. Les cabines sont distantes les unes des autres de 556 mètres, et, tandis qu'une cabine part de l'Aiguille-du-Midi, une autre arrive à Helbronner. Ainsi, chaque fois qu'une cabine arrive au terminus et décharge ses passagers, toutes les autres benne s'arrêtent, au-dessus de la Vallée-Blanche.



Les championnats du monde cyclistes à Zurich

Trepp n'est pas devenu champion du monde de la poursuite professionnels. En finale, malgré un excellent comportement, il s'est incliné devant l'Allemand Altig, qui couvrit la distance en 6' 12"5, soit une seconde de moins que notre compatriote. Faggin s'assura la troisième place en battant Post.

L'épreuve finale du demi-fond amateurs fut suivie avec passion par le public qui vécut une course fort spectaculaire et plus animée que ne laissaient prévoir les résultats des séries. Six des sept concurrents terminèrent dans le même tour.

Résultats :
1. Leendert van der Meulen (Hol) 67 km 265 dans 1 heure 11 ; 2. Siegfried Wustrow (Al-E) 70 m ; 3. Georges Stoize (Al-E) à 80 m ; 4. Albertus Romijn (Hol) à 125 m ; 5. Antoine Godelle (Fr) à 170 m ; 6. Leo Wickhalder (S) à 245 m ; 7. René van der Borgh (Be) à 1 tour et 10 m. L'Allemand Leonhard Fross a abandonné.

ALGÉRIE

Nombreux attentats

Deux attentats ont été commis mardi à Alger. Deux charges de plastique ont fait explosion devant le domicile de musulmans. Les dégâts sont importants.

À Bone, une grenade a été lancée mardi soir dans un bar. Quatre personnes ont été blessées. A Affreville, une grenade défensive a été lancée en pleine rue. Un musulman a été blessé. A Mostaganem, une charge de plastique a fait explosion devant l'immeuble habité par le président du tribunal de grande instance de Mostaganem.

On apprend en dernière minute qu'un Européen a été tué à Alger, un autre à Oran. Des Européens et des musulmans ont été blessés à Oran, à Bône et à Blida.

TANDIS QUE BERLIN TRANSPIRE... Les Occidentaux tentent de se mettre d'accord pour discuter avec l'URSS

Comme les notes envoyées à Moscou ne servent à rien, les Alliés seraient favorables à un règlement des questions au moyen de conversations

BERLIN (UPI). — Berlin a été encore calme mardi, et pour une bonne raison : la ville est écrasée de chaleur.

Le président de la République, Heinrich Lübke, est arrivé inopinément à Berlin-Ouest, mardi soir. Il désire se rendre compte sur place de la situation. Son arrivée n'ayant pas été annoncée, aucun journaliste ne se trouvait présent à l'aéroport de Berlin-Tempelhof. M. Lübke rencontra, en principe mercredi, le bourgmestre régnant Willy Brandt et établira ce jour-là son programme berlinois.

Le président Lübke à Berlin

La température a atteint une trentaine de degrés, ce qui n'inclut personne à s'agiter... à moins que ce ne soit pour bénéficier d'une douche gratuite, puisque les « vopos » continuent d'arroser avec leurs lance à incendie tous ceux qui s'approchent à moins de cent mètres de la ligne de démarcation.

Toujours la même question

L'intérêt ne réside donc pas à Berlin mais, une fois de plus, sur le plan diplomatique. La question est toujours la même : va-t-on ou ne va-t-on pas négocier avec les Soviétiques ? Et si oui, quand ?

La réponse à la première question est déjà connue : tout le monde est d'accord pour négocier. Mais c'est toujours sur la deuxième point que les choses accrochent : la France reste toujours sur sa position. Elle estime qu'il ne faut pas négocier sous la menace et que M. Khroutchchev, qui a déclenché la crise, doit faire les premiers pas.

Vers une solution de compromis

Il semble d'ailleurs que de tels pourparlers ne soient pas pour demain, car le secrétaire d'Etat américain, M. Rusk, a déclaré que des négociations Est-Ouest sur Berlin avant la réunion de l'Assemblée générale de l'ONU étaient « possibles mais peu probables ».

Et comme on lui demandait si les Français étaient d'accord sur de telles négociations, M. Rusk a répondu qu'il n'y avait « ni accord ni désaccord sur certains détails ».

Des conversations plutôt que des notes

Evidemment, derrière les déclarations officielles on sent que l'opposition existe toujours au sein de l'alliance occidentale.

En tout cas, on note, dans les milieux alliés, un sentiment grandissant en faveur d'un règlement de tous les problèmes au moyen de conversations plutôt qu'à l'aide de notes. Les notes que l'on envoie à l'Union soviétique, dit-on, ne servent strictement à rien. Il est donc possible que les prochaines communications à l'Union soviétique soient faites verbalement par les ambassadeurs occidentaux à Moscou. D'ailleurs, les ministres des affaires étrangères occidentales se réuniront probablement sous peu à Washington, pour examiner toute la question berlinoise.

Dans les deux Berlins

Pendant ce temps, que devient Berlin ? A part un incident, le calme y règne. L'incident, c'est la mort d'un Berlinois de l'Est qui tentait de passer à l'Ouest et qui a été tué par un policier populaire alors qu'il tentait de traverser, à la nage, le canal de Teltow.

A Berlin-Est, on attend le commandant German Titov, qui vient en visite le 1er septembre.

A propos des jeunes communistes, selon des renseignements parvenus à Berlin-Ouest, il n'y aurait pas tellement d'enthousiasme pour les enrôlements dans l'armée des jeunes communistes. Dans une usine, la section tout entière des jeunes communistes aurait refusé de s'enregistrer et la section serait en voie de réorganisation.

On apprend encore que Cuba aurait l'intention de signer cette année un traité de paix avec Pankov.

Enfin, le gouvernement italien vient de s'élever vigoureusement contre l'hypothèse formulée dans certains milieux selon laquelle il aurait approuvé les mesures de verrouillage de la frontière entre les deux Allemagnes par les autorités de la R.D.A.

ABSENCE DE SEKOU TOURE ET N'KRUMAH A LA CONFERENCE DE CASABLANCA

L'absence des deux chefs d'Etat africains, les président N'Krumah du Ghana et Sekou Touré de Guinée, à la conférence politique de Casablanca qui s'est ouverte lundi au Caire. La conférence se poursuivra désormais au niveau des ministres des affaires étrangères.

LES INCENDIES DE FORETS FONT RAGE LE LONG DE LA RIVIERA ITALIENNE

Des centaines de pompiers et de soldats luttent contre de vastes incendies de forêts, dans les montagnes de la Riviera Italienne, entre Taggia et Ventimille, à proximité de la frontière française.

UN MONASTERE CERNE PAR LES FLAMMES DANS LE SUD DE LA FRANCE

Un très grave incendie de garrigues, qui devait rapidement tourner à la tragédie, a éclaté lundi sur le territoire de la commune de Combas (Gard), à proximité de la route nationale Alès-Sommières. Une religieuse d'une abbaye de la région est morte dans les flammes. Ving pompiers ont été encerclés pendant une heure, et deux cents hectares de terres ont brûlé.

Convocation du parlement français

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Mais cela ne signifie pas que le danger d'une reprise de l'agitation paysanne soit écarté. Le débat agricole peut être une soupape de sûreté, mais si, comme le gouvernement en a manifesté l'intention, il use de son droit en n'acceptant aucune décision de la Chambre engageant des dépenses qui ne seraient pas compensées par des recettes équivalentes, il est à prévoir que le débat agricole n'aura été qu'un débat pour rien, et l'agitation paysanne peut reprendre, accrue par la déception.

M. Debré parle du problème agricole

Dans les discours radiotélévisés qu'il a prononcé hier soir, le premier ministre, sans révéler la tactique qu'il optera devant le parlement, a mis les choses au point. Il a montré le redressement économique indéniable de la France depuis le retour au pouvoir du général de Gaulle, mais il a souligné les charges considérables du pays, notamment en Algérie, en Afrique et sur le plan militaire. Il a proclamé la volonté de son gouvernement de maintenir l'équilibre budgétaire, et a dit que, si la bonne santé économique, monétaire et financière est réelle, elle n'est pas moins fragile et ne saurait être mise en péril.

Sans parler directement des revendications paysannes et des menaces de reprise de l'agitation pour le 15 septembre, si ces revendications ne sont pas satisfaites, le premier ministre a fait deux déclarations qui ont valeur d'avertissement :

« Le moment n'est pas venu de renverser la politique, ni de diminuer l'effort. Le gouvernement n'a pas le droit de dévier sous la pression d'intérêts particuliers. »

« J'entends parler d'agitation prochaine et brandir des menaces. Je ne puis répondre que ceci : le gouvernement sera très ferme, parce qu'il doit l'être. Il veillera au maintien de l'ordre public et il maintiendra sa politique. »

Ainsi, par la bouche de M. Michel Debré, le pouvoir affirme sa volonté d'affronter la double épreuve de force : au parlement, en face des députés représentant les milieux ruraux, et dans

La hausse des salaires doit suivre celle de la production

la rue, ou plus exactement sur les routes, en face des agitateurs paysans spécialistes des barrages de tracteurs. INTERIM.

PARIS (ATS et AFP). — Dans son discours, hier, M. Michel Debré a dressé le tableau de la situation économique de la France. « Cette situation, a-t-il dit, est saine. Le redressement réalisé en 1958 par le général de Gaulle dès son retour à la tête des affaires, a porté ses fruits. »

« Notre commerce extérieur a marqué de constants progrès. La France, depuis 1953, est devenue, du point de vue industriel notamment, une nation qui vend à l'étranger. L'expansion de la production est régulière. La production industrielle a fait un saut de 11 %. Dans son ensemble, c'est-à-dire industrie et agriculture réunies, la hausse a été de 6 %. Il s'agit, a déclaré en substance M. Michel Debré, de maintenir d'abord un budget en bon état. La règle que nous nous sommes fixée d'un appel mesuré à l'emprunt pour une part des investissements publics sera conservée, en même temps que l'équilibre budgétaire sera, par ailleurs, assuré. »

La situation au Brésil

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Après l'arrestation des officiers européens

Désarroi dans la gendarmerie katangaise

ELISABETHVILLE (UPI). — L'anarchie règne au sein de la gendarmerie katangaise à la suite de l'arrestation, lundi, de ses officiers européens par les forces des Nations Unies (une grande partie des 512 officiers est déjà entre les mains des forces de l'ONU).

M. Mokke, commandant en chef de la gendarmerie katangaise, a téléphoné au commandant des Nations Unies pour l'aviser qu'à la suite du départ de ses officiers européens, il ne pouvait plus se faire obéir de ses hommes.

Cependant, il est certain que les Katangais ont coopéré très volontiers à l'arrestation des officiers. Nombre de ceux qui avaient réussi à se cacher ont été aisés dénoncés.

Par ailleurs la situation politique au Katanga demeure incertaine et rien ne laisse prévoir un prochain départ du président Tschombe pour Léopoldville où il devait s'entretenir avec le président Aoula.

M. O'Brien : « Les Belges sont responsables »

Mais le commandant civil des Nations Unies au Katanga, l'Irlandais Connor Cruise O'Brien a déclaré : « Le Katanga est actuellement en sécession sans avoir les moyens de le faire », et, de l'avis des observateurs, l'indépendance katangaise touche à sa fin. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'une initiative de Nations Unies ou du gouvernement Aoula ne précipite cette fin dans le courant de la semaine.

M. O'Brien a déclaré d'autre part que, si des troubles se produisent au Katanga, ce qui n'est pas impossible, « la part de responsabilité incombant aux Belges sera lourde ».

Le chef des opérations civiles de l'ONU au Katanga a accusé les Belges d'avoir délibérément omis de « former » des officiers katangais.

M. Tschombé : « Il n'y aura pas de mutinerie »

Parlant au cours d'une conférence de presse, M. Tschombé a déclaré pour sa part que les craintes concernant une mutinerie éventuelle de la gendarmerie étaient « dénuées de tout fondement. » Il a ajouté : « Je peux garantir qu'il n'y aura pas de mutinerie. »

CASTRO exhorte les travailleurs

Déjà M. Fidel Castro exhorte les travailleurs brésiliens à suivre l'exemple cubain et à engager la guérilla contre le maréchal Odilio Denys, le nouvel « homme fort » du Brésil.

Dans un discours radiodiffusé, le chef de la révolution cubaine a déclaré : « Si les ouvriers, les paysans, les étudiants, les professeurs et les militaires honnêtes prennent les armes et s'organisent non en un seul mais en un million de fronts, les réactionnaires militaristes ne parviendraient jamais à les subjugué. »

FRANCE

L'équilibre budgétaire sera maintenu

PARIS (ATS/AFP). — L'équilibre budgétaire de 1961 sera maintenu au cours de l'année prochaine en France, sans création d'impôts nouveaux, a déclaré notamment à un représentant de l'Agence France-Presse M. Valéry Giscard d'Estaing, secrétaire d'Etat aux finances.

Analysant les conclusions du conseil de cabinet réuni lundi soir par le premier ministre, le secrétaire d'Etat a confirmé que, selon le ministre des finances, M. Wilfrid Baumgartner, le découvert du trésor resterait limité, au cours du prochain exercice, au chiffre imposé pour l'année en cours de sept milliards de nouveaux francs.

Quatre attentats contre des policiers

PARIS (ATS/AFP). — Après que deux attentats eurent été perpétrés mardi matin dans la banlieue nord de Paris contre des gendarmes, blessant gravement l'un d'eux, une troisième tentative de meurtre d'un membre des forces de l'ordre s'est produite dans l'après-midi à Saint-Denis, également dans la banlieue nord. En effet, un officier de police a été grièvement blessé à coups de revolver dans la rue par un musulman, qui était accompagné de deux complices. Les trois agresseurs des terroristes F.L.N. semblent s'être réfugiés dans un immeuble qui a été cerné par les forces de police.

Un quatrième attentat a eu lieu hier soir au centre de Paris, contre un agent qui, atteint de quatre balles, a été grièvement blessé.

CUBA

De graves défauts dans l'organisation de la production

LA HAVANE (ATS/AFP). — M. Fidel Castro a prononcé un discours lundi soir à la télévision lors de la clôture de la séance de « critique et autocritique » sur le ravitaillement, à laquelle ont participé les membres du gouvernement et les responsables de la production dans tout le pays. Ce « premier congrès de la production » a duré 48 heures.

« Il n'avait pas pour objet, a affirmé le premier ministre, de remédier à une situation angoissante, mais d'améliorer l'organisation de la production et de la distribution. »

M. Castro a ensuite souligné les graves défauts constatés dans l'organisation de la production. Puis, il a demandé aux travailleurs de faire preuve de plus de discipline et de conscience.

L'acteur allemand Horst Buchholz est dans le coma ; il a été grièvement blessé mardi soir, dans un accident d'automobile. Le véhicule de sport qu'il conduisait s'est jeté contre un arbre, dans la banlieue de Munich, et a été entièrement détruite.

UNE DEMANDE DE L'URSS A L'ONU

L'URSS a demandé l'inscription, à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale des Nations Unies, de la question suivante : « Examen de la réalisation de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux. »

L'INTERAMCO ACHETERA DES ARMES A LA R.D.A.

L'entreprise américaine de ventes d'armes « Interamco » achètera à la République démocratique allemande 220.000 carabines militaires allemandes de l'ancien type « 98k ». Elle versera à cet effet une somme de près d'un million de dollars.

NOUVELLE PUBLICATION JUIVE EN URSS

Selon l'agence Tass, les premiers exemplaires d'une nouvelle publication juive « La patrie soviétique » ont été mis en vente samedi. Le rédacteur en est M. Aaron Vergeles.

AVIS TARDIFS
CHAPELLE DES TERREAUX, 20 heures « LES REPENTIRS DE DIEU » Invitation cordiale. Le Réveil.

CE SOIR DANSE
Hôtel Robinson, Colombar
Les bureaux de l'Etude Jacques Ribaux seront fermés le mercredi après-midi 30 août 1961

A vendre lit d'enfant
couplet pour 100 fr. — Tél. 844 67.

Nous cherchons du 13 au 15 et du 19 au 21 septembre
CHAMBRES à 1 et 2 LITS avec PENSION pour jeunes étudiants
Faire offres avec prix au Bureau officiel de renseignements ADEN, Maison du Tourisme, tél. 542 42.

JUDO-CLUB NEUCHÂTEL
Reprise du cours juniors aujourd'hui à 14 heures. Chemin des Grands-Pins 6a.

30 août
Aujourd'hui
SOLEIL Lever 05.46 Coucher 19.15
LUNE Lever 21.53 Coucher 10.53

AU JOUR LE JOUR

Il y a un siècle... et aujourd'hui

La «Statistique de la Suisse», due à S. Francini, qui fut partie du Conseil fédéral de 1848, nous apprend qu'il y a quatre siècles, la durée moyenne de la vie n'était que de 18 ans et 5 mois, car la mortalité infantile était considérable. De 1600 à 1700, la durée moyenne de la vie passa à 25 ans 5 mois, puis à 33 ans et 7 mois en 1800. Elle augmenta ensuite régulièrement, pour atteindre 38 ans et 6 mois en 1826. Actuellement, elle est d'environ 68 ans pour les femmes, tandis que le sexe fort vit en moyenne 3 ans de moins.

NEMO.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 23 août. Cattin, Patrick-André, fils de Marcel-Henri-Abel, médecin de précision, à Chézard-Saint-Martin, et de Silvia-Aurore, née Blaser. 24. Ferraro, Anna-Francesca, fille de Giovanni, manoeuvre, à Neuchâtel, et de Michela, née Negro; Sutter, Nicolas-René-Robert, fils d'André-René-Louis, notaire, à Fleurier, et de Gabrielle-Marie-Angèle, née Fitticker, 25. de Pury, Nicolas-Fabien, fils de Philippe-Enguerrand, étudiant, à Neuchâtel, et d'Anne-Lise-Marie, née Béguin; Bonhôte, Sophie-Antoinette, fille de Daniel, médecin, à Areuse, et de Sigrid-Maria, née Kjellberg.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 26 août. Rod, Hugo-Fascel, économiste, et Cottier, Antoinette, les deux à Lausanne. 28. Farnelli, Corrado-Ettore-Marco, jardinier, et Di Torrice, Rita, les deux à Neuchâtel.

MARIAGES. — 28 août. Mauceri, Giuseppe-Giovanni, musicien, à Neuchâtel, et Grandchamp, Réjane-Aimée, à Genève; Paganì, Antonio-Pietro, contremaître, à Neuchâtel, et Parizzi, Rina-Maria-Antonietta, à Cortallod.

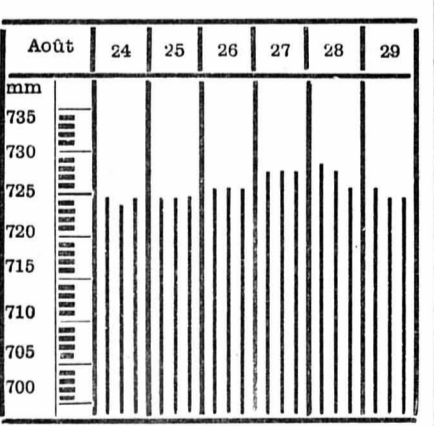
DÉCÈS. — 24 août. Martinoni née Miatton, Alice-Marguerite, née en 1887, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Georges-Henri-César Martinoni.

DÉCÈS. — 25 août. Mury, Jean-Eduard, né en 1913, cultivateur de fabrique, à Boudry, époux d'Agnes, née Zoué, 26. Muriest, Charles-Alphonse, né en 1895, ouvrier de fabrique, à Neuchâtel, époux d'Anne-Adrienne, née Maurer; Köllér, Joseph-Albert, né en 1886, ancien restaurateur, à Neuchâtel, veuf de Mathilde-Julie, née Chételat; Buggia née Boggia, Seconda, née en 1888, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Buggia Vincenzo-Secondo. 27. Grossenbacher, Gilbert-René, né en 1932, dessinateur, à Neuchâtel, célibataire; Matthey-Jonais née Conrad, Adeline-Sophie, née en 1901, ménagère, à Colombier, épouse de Matthey-Jonais, Maurice; Palumbo, Antonio-Luigi, né en 1936, mécanicien, à Bienne, célibataire.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général: Chs Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 29 août.
Température: Moyenne: 21,1; min.: 14,4; max.: 27,0. Baromètre: Moyenne: 724,3. Vent dominant: Direction: sud, sud-est; force: faible. Etat du ciel: clair.



Niveau du lac, 28 août, à 6 h 30 : 429.39
Niveau du lac, 29 août, à 6 h 30 : 429.38
Température de l'eau 20,5 °

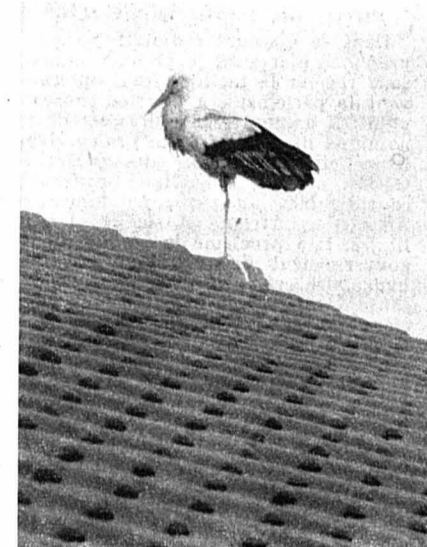
Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons: beau et très chaud. Localement nuageux dans l'après-midi, surtout en montagne. Vents locaux en général faibles.

Naissances
Monseigneur et Madame Max HAUSERMANN, Michael et Olivia, ont la joie d'annoncer la naissance de Yves-Vincent le 29 août 1961
Maternité Faubourg de la Gare 3 Neuchâtel

A Neuchâtel et dans la région

Une cigogne à Serrières

Si un enfant de Serrières a reçu, avant-hier, un petit frère ou une petite sœur, il pourra prouver que les hébés sont apportés par les cigognes. C'est en effet une cigogne que les habitants du quartier de Clos-de-Serrières ont pu voir, fièrement posée sur la faite d'un toit. L'oiseau est arrivé lundi après-midi. Le soir, il semble avoir cherché abri près du lac, des ouvriers l'ayant aperçu tôt le matin. Après une dernière inspection du quartier de Clos-de-Serrières, la cigogne a disparu en direction d'Auvonnier. (Press Phot. Actualité)



LA VILLE

En prévision de l'aménagement d'un stade d'athlétisme

Une nouvelle étape de remblayage au sud du quai Comtesse

Le Conseil communal envisage — et cela fait l'objet d'une demande de crédit au Conseil général — d'entreprendre dès maintenant la deuxième étape du plan d'aménagement des rives du lac en comblant une zone de 200 mètres de longueur et de 120 à 140 mètres de largeur entre la plate-forme de la station d'épuration de Pierre-et-Mazel et les bords du Crêt. Ce serait une surface de 26,000 mètres carrés qui seraient ainsi gagnés sur le lac. Les travaux débuteront par la construction d'une digue de 120 mètres de longueur perpendiculaire au quai Comtesse, à 10 mètres à l'est des bords du Crêt. Puis la digue sera continuée vers l'est jusqu'à la plate-forme de la station d'épuration, dont les enrochements actuels, à l'ouest, pourront être récupérés en partie et réutilisés.

être réservée aux matériaux provenant de l'ouest de la ville et des communes suburbaines. D'où la nécessité d'ouvrir une nouvelle décharge à l'est, d'autant plus que les digues de la plate-forme de la station d'épuration et celles du futur port du Nid-du-Crêt sont à peu près terminées et que le comblement de la plate-forme ne peut se faire qu'avec un matériau fin (on prévoit du sable provenant de la correction de la Broye). Il y a encore une raison, que le Conseil communal n'hésite pas à qualifier d'impérative, de gagner au plus vite le plus de surface possible au sud du quai Comtesse: il s'agit de créer un stade d'athlétisme, dont la nécessité, dans une ville universitaire, n'est pas à souligner. L'exécutif présentera ultérieurement un plan pour ce stade, mais préalablement on aménagera progressivement sur le nouveau terrain gagné sur le lac une pelouse qui servira à la disposition des athlètes et qui servira également de terrain de football. Le futur stade d'athlétisme n'occupera toutefois pas toute la surface gagnée sur le lac. En conclusion, le Conseil communal demande pour réaliser cette nouvelle étape un crédit de 460,000 francs, devant être amorti en dix ans ou plus rapidement si les circonstances le permettent.

TRIBUNAL DE POLICE

Le tribunal de police a siégé hier sous la présidence de M. Yves de Rougemont, assisté de M. Serge Gailler, qui remplissait les fonctions de greffier. M. B. est accusé de diffamation et de calomnie. Le dossier n'étant pas complet, l'affaire est renvoyée pour process. J. R. a donné un coup de poing à un tiers. L'accusé reconnaît les faits, mais l'affaire est renvoyée pour complément de preuves. S. B. a craché sur un plat de hors-d'œuvre, dans un grand restaurant de la ville. La prévenue fait défaut à l'audience. Elle est condamnée à une amende de 40 fr. et au paiement des frais de la cause qui s'élèvent à 25 fr. L'ami de S. B. qui était avec elle au moment du fait, A. B. est acquitté. I. D., de nationalité italienne, est accusé de débauche contre nature. Les faits ne sont pas contestés, mais il n'y a eu qu'une tentative d'incitation d'un minier à la débauche. D'autre part, l'accusé a été roué de coups par sa « victime ». Le tribunal condamne I. D. à 4 jours d'arrêt avec sursis pendant deux ans. Les frais de la cause, qui se montent à 30 fr., sont mis à la charge de l'accusé. F. R. est prévenu d'abus de confiance. Il a en effet vendu une voiture qui était placée sous réserve de propriété. Comme le prévenu a fait preuve de bonne volonté en remboursant la totalité de la somme demandée, le tribunal considère l'affaire comme de peu de gravité. Il condamne F. R. à 2 mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Les frais de la cause qui sont de 50 fr., sont mis à la charge de l'accusé.

les parties, chacun retirant sa plainte. De son côté, P. B. accepte l'interdiction de se rendre dans l'établissement public de C. S. Les frais de la cause sont mis à la charge de l'Etat. O. S. est prévenue de vol dans un magasin de la ville. Il ressort de l'interrogatoire qu'un doute subsiste sur la volonté de commettre un acte délictueux. D'autre part, la prévenue ne semble pas très au courant des méthodes de paiement dans les magasins à libre-service. Le doute profite à l'accusée qui est acquittée par le tribunal. Les frais sont mis à la charge de l'Etat. La dernière affaire que le tribunal devait examiner hier nous met en présence d'un cas assez particulier. J. T. est prévenue de violation d'une obligation d'entretien. Un jugement en divorce avait été prononcé, contenant une clause instituant le paiement d'une pension de 100 fr. par mois aux deux enfants de J. T. Cette somme n'a jamais été payée. La prévenue, qui a eu une vie fort tourmentée, ne semble jamais avoir été mise au courant de cette clause avant d'avoir été citée pour l'audience. D'autre part, son salaire est relativement bas. Le juge ne peut retenir ni la mauvaise volonté, ni la faimantise ou l'inconduite. Il acquitte la prévenue en la mettant en garde contre le fait que la pension ne peut plus être ignorée et qu'elle doit dorénavant être versée. Les frais sont mis à la charge de l'Etat.

F.D.D., de nationalité italienne, est prévenu de vol, dommage à la propriété et d'infraction à la LA. Il a volé une somme contenue dans le portefeuille d'un de ses compatriotes, porte-monnaie qui se trouvait dans une valise. Pour ce faire, il a dû fracturer une serrure de cette dernière. Une partie de la somme volée a déjà été remboursée par l'employeur du prévenu, qui retient un certain montant sur le salaire de F.D.D. D'autre part, l'accusé a circulé sur une courte distance avec un scooter lui appartenant, mais sans être en possession de la plaque réglementaire, d'une assurance accidents et d'un permis de conduire. Pour ces deux délits, le juge prononce une peine de 8 jours d'emprisonnement et l'expulsion pendant trois ans du territoire suisse avec sursis pendant deux ans et à 160 fr. d'amende. Les frais de la cause, qui s'élèvent à 30 fr., sont mis à la charge de l'accusé. C. S., A. M. et M. G. sont cités sur plainte de P. B., qui fait lui-même l'objet d'une plainte de C. S. pour voies de faits, subsidiairement de lésion corporelles simples. Après diverses discussions, un arrangement intervient entre

Le directeur de l'Observatoire aux Etats-Unis
Le directeur de l'Observatoire, M. Jacques Bonanomi, se trouve depuis trois mois aux Etats-Unis, en mission officielle. Il rentrera à Neuchâtel au début du mois de septembre.

Une allocation communale extraordinaire aux bénéficiaires de l'aide complémentaire de la vieillesse
Le Conseil communal propose au Conseil général d'accorder aux bénéficiaires de l'aide complémentaire de la vieillesse, aux bénéficiaires de l'aide sociale, aux bénéficiaires non hospitalisés de rentes d'invalidité et aux indigents régulièrement assistés, une allocation communale extraordinaire de 30 fr. pour une personne seule, 50 fr. pour un couple et 25 fr. pour un orphelin. Le crédit demandé s'élève à 29,000 francs. Cette allocation doit compléter l'allocation cantonale extraordinaire et compenser pour les bénéficiaires la somme que ceux-ci auraient touchée si la 5ème révision de la loi sur l'A.V.S. était entrée en vigueur le 1er janvier, et non le 1er juillet 1961.

REGIONS DES LACS

BIENNE
L'année Rousseau sera également célébrée à l'île de Saint-Pierre

Le 250ème anniversaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau sera commémoré en 1962 par force manifestations. Un comité d'initiative, soutenu par l'Office central suisse du tourisme et la fondation Pro-Helvétia, s'occupe de l'organisation des manifestations de l'année Rousseau, sous la devise «Retour à la nature». Des expositions auront lieu à Genève, Montreux, Sierre, Neuchâtel, Jegenstorf, Thoun, Lucerne, Aarau, Zurich, Saint-Gall et à l'île de Saint-Pierre, où Rousseau écrivit ses «Réveries d'un promeneur solitaire». Vendredi dernier s'est tenue à Bienne la séance constitutive du comité local d'organisation, que préside M. Jean-Roland Graf, directeur des écoles.

En font partie de nombreuses personnalités de la vie culturelle et économique, dont l'écrivain Marguerite Janson, et le directeur Ernst Hirt, de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin. Des concerts, où seront jouées des œuvres de Rousseau et de la musique de ses contemporains, seront donnés à l'île de Saint-Pierre, ainsi que des conférences d'hommes de lettres, des ballets et des représentations folkloriques, évoquant le XVIIIème siècle. Diverses institutions publiques et privées contribueront à réunir la somme de 43,000 fr. prévue pour financer ces manifestations.

Le vendredi dernier s'est tenue à Bienne la séance constitutive du comité local d'organisation, que préside M. Jean-Roland Graf, directeur des écoles.

Des concerts, où seront jouées des œuvres de Rousseau et de la musique de ses contemporains, seront donnés à l'île de Saint-Pierre, ainsi que des conférences d'hommes de lettres, des ballets et des représentations folkloriques, évoquant le XVIIIème siècle.

Diverses institutions publiques et privées contribueront à réunir la somme de 43,000 fr. prévue pour financer ces manifestations.

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE
Un cycliste renversé par une voiture

Hier, à 12 h 10, un cycliste de Saint-Blaise, M. Herbert Juan, qui dépassait un camion à l'arrêt sur la route de Marin, a été heurté par une voiture italienne qui venait en sens inverse. M. Juan a fait une chute sur la chaussée. Blessé au genou, il a reçu les premiers soins d'un médecin du village, puis a pu retourner à son domicile.

VAL DE TRAVERS

NOIRAIGUE
Fête villageoise

(c) La fête villageoise organisée samedi soir et dimanche par la fanfare «L'Espérance» et le chœur d'hommes, a attiré un nombreux public. Le chœur mixte «L'Echo de la Chaîne», de Saint-Sulpice, et la fanfare «La Persévérante», de Travers, ont apporté leur bienveillant concours à l'exécution d'un programme musical varié.

SAINT-SULPICE
Au F.C. Saint-Sulpice

(c) Dans sa dernière assemblée générale, le F.C. Saint-Sulpice a renouvelé son comité de la manière suivante: MM. B. Michon, président; M. Flaugnati, vice-président; N. Herzig, secrétaire; R. Pozzi, caissier, et J.-P. Niggeler, adjoint. Par suite du départ de M. Guenat, c'est M. Michon qui a repris le poste d'entraîneur.

FLEURIER
Une moto retrouvée

(c) La police cantonale a retrouvé, mardi, une moto volée dans la nuit du 24 au 25 août, à Boudry, et appartenant à M. René Amez-Droz, de Cortailod. L'identité du voleur n'est pas établie.

LES VERRIÈRES

La course des personnes âgées

(c) La course des personnes âgées, organisée par la paroisse réformée, ou lieu samedi après-midi par un temps splendide et a été une très belle réussite. Nos aînés, emmenés par des chauffeurs bénévoles, ont fait le tour du lac de Bienne et pris une collation dans le romantique village de Grals.

Au cours de cette collation, ils entendirent des messages du pasteur J.-P. Barbier, chef de course, qui remercia son collaborateur, M. Albert Giroud, et tous les chauffeurs et apporta des vœux très affectueux à nos aînés, saluant particulièrement parmi eux, M. Armand Bourquin, un Verrierien resté très fidèle à son village et M. Georges Guye, doyen du village et du Collège des anciens. M. Jean Fuchs, président de commune, prit à son tour la parole pour remercier la paroisse et pour présenter les vœux des autorités et M. Armand Bourquin remercia au nom des participants. Un vétérinaire toujours alerte, M. John Nerdenet, apporta la note gaie et chantant des airs du vieux temps, puis ce fut le retour vers notre haut pays des Verrières.

Les travaux de restauration du temple ont commencé

(c) Lundi matin, les travaux de restauration du temple ont commencé par le piquetage de certains murs qui doivent être démolis et par le démontage des charpentes au-dessus des chapelles latérales et sur les côtés de la tour. Ce travail préliminaire et extérieur prendra un certain temps.

Un très beau temps

(c) Ces jours-ci, nous jouissons en altitude d'un très beau temps comparable à celui de la plaine avec des soirées chaudes et agréables. Un tel temps permet une bonne avance des divers travaux en cours sur les chantiers routiers et autres du village. A Meudon, les travaux d'exhaussement des remblais ont pu reprendre depuis quelques jours déjà.

A LA FRONTIÈRE

DEVENU FOU FURIEUX
Un musulman tue une mère de famille et blesse trois autres personnes

Un musulman de 30 ans est devenu soudain fou furieux mardi à Montbéliard et a tué à coups de poignard une mère de quatre enfants, blessant trois autres personnes. La police déclare que le fou furieux a tenté de se frapper lui-même la gorge, mais il fut saisi et transporté à l'hôpital où on l'a mis en observation.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DU-MILIEU
Le village se modernise

(c) L'hôtel de la Poste s'est métamorphosé. Plus de petits sapins, plus de lupins sur le toit. L'entrée du village n'est plus grise, mais rouge... tuile ! La levure officielle a eu lieu samedi soir. Il y eut quelques discours brefs mais bien sentis. Enfin le maître d'hôtel Georges-Ulysse dit toute sa joie d'être sous un nouveau toit et souhaita une bonne rentrée à ses hôtes.

LE LOCLE
Un accident aux abattoirs

(c) Mardi dans la matinée, un ouvrier boucher s'est planté un couteau dans la cuisse gauche. L'infortuné boucher a été transporté à l'hôpital par l'ambulance.

Madame Louis CRELIER

née Eugénie MORIN
leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 73ème année, après une courte maladie, supportée avec résignation, munie des sacrements de l'Eglise. Neuchâtel, le 29 août 1961.

La construction de logements

(c) En juillet, sept nouvelles maisons contenant en tout 158 logements ont été achevées. En outre, l'autorisation de construire a été accordée pour quatre bâtiments qui totaliseront 65 appartements.

L'augmentation de la population

(c) La population a augmenté de 234 personnes pendant le mois de juillet, atteignant ainsi le chiffre de 61,941 habitants. Le nombre des naissances fut de 88 (53 garçons et 35 filles) et celui des décès de 46 (25 hommes et 21 femmes), 656 personnes sont venues s'établir à Bienne, tandis que 464 ont quitté la commune.

Création d'un « Centre horloger de réadaptation professionnelle pour handicapés »

(c) Le conseil municipal a mis le terrain nécessaire en droit de superficie à disposition pour la création d'un « Centre horloger de réadaptation professionnelle pour handicapés ».

Bourse à un étudiant algérien

(c) Dans le cadre de la « Semaine de solidarité internationale de l'Association des sociétés étudiantes suisses », la ville de Bienne prend en charge une bourse à l'intention d'un étudiant réfugié algérien.

Quelques crédits

(c) Le conseil municipal a accordé les crédits suivants: 10,600 fr. pour l'élargissement du chemin des Bourguignons; 13,970 fr. pour la pose d'appuis à vélos près du collège « La Champagne »; 32,500 fr. pour la correction d'un trottoir à la rue d'Aarberg en bordure de la Maison du peuple; 22,500 fr. pour une nouvelle canalisation au chemin du Petit-Chêne.

ESTAVAYER-LE-LAC
La Bénichon

(c) Chaque année, le dernier dimanche d'août, Estavayer fête la Bénichon, symbole représentant autrefois, la terminaison des grands travaux agricoles. Cette année-ci, par la chaleur caniculaire qui y régna, une foule extraordinairement nombreuse se donna rendez-vous dans notre cité. Elle se fit un plaisir de déguster les spécialités gastronomiques et de participer à l'ambiance spéciale de cette fête.

Le tourisme

(c) En cette année 1961 Estavayer-le-Lac connut un record de touristes, notamment des Français et des Allemands. Tous les hôtels, ainsi que les emplacements réservés aux campeurs furent entièrement occupés. Estavayer était devenue cosmopolite pour quelques semaines. Notre cité s'enorgueillit de compter tant d'amis fidèles anciens et nouveaux.

En cas de DEUIL adressez vous AU LOUVRE
L'Adresse de la Mort
Envois à choix par service spécial
Tél. (038) 5 30 13

Madame Louis CRELIER

née Eugénie MORIN
leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 73ème année, après une courte maladie, supportée avec résignation, munie des sacrements de l'Eglise. Neuchâtel, le 29 août 1961.

Le F.-C. Hauterive a le chagrin de faire part à ses membres du décès de

Madame Louis CRELIER
mère de son dévoué président.

Le soir étant venu, Jésus leur dit: « Passons sur l'autre bord. » Ne pleurez pas, mes biens-aimés, Je pars pour un monde meilleur.

Monsieur Maurice Matthey-Conrad, le Bied; Madame et Monsieur Hervé Carcani-Matthey et leurs filles Danièle et Marianne, à Boudry; Monsieur et Madame René Matthey-Rihaux, à Colombier; Madame veuve Jules Evard-Conrad, à Peseux; Madame veuve Emile Bourquard-Conrad et famille, à Bienne; Madame et Monsieur Arthur Sunier-Conrad et famille, à Peseux; Monsieur et Madame Jules Conrad-Jornod et famille, à la Robellaz; Monsieur et Madame Paul Conrad-Rollier et famille, à Nods; Madame et Monsieur Paul Sausser-Conrad et famille, à Nods; Monsieur Arthur Matthey-Bailod, à Bevaix; Madame et Monsieur Alphonse Kopp-Matthey, le Bied; Madame veuve Jaquet-Matthey et famille, à Morges; Madame et Monsieur Marcel Marendaz-Matthey et famille, à Chéseaux et Yverdon; Madame veuve Matthey-Gläuser, à Yverdon, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine et parente.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Le soir étant venu, Jésus leur dit: « Passons sur l'autre bord. »

Ne pleurez pas, mes biens-aimés, Je pars pour un monde meilleur.

Monsieur Maurice Matthey-Conrad, le Bied; Madame et Monsieur Hervé Carcani-Matthey et leurs filles Danièle et Marianne, à Boudry; Monsieur et Madame René Matthey-Rihaux, à Colombier; Madame veuve Jules Evard-Conrad, à Peseux; Madame veuve Emile Bourquard-Conrad et famille, à Bienne; Madame et Monsieur Arthur Sunier-Conrad et famille, à Peseux; Monsieur et Madame Jules Conrad-Jornod et famille, à la Robellaz; Monsieur et Madame Paul Conrad-Rollier et famille, à Nods; Madame et Monsieur Paul Sausser-Conrad et famille, à Nods; Monsieur Arthur Matthey-Bailod, à Bevaix; Madame et Monsieur Alphonse Kopp-Matthey, le Bied; Madame veuve Jaquet-Matthey et famille, à Morges; Madame et Monsieur Marcel Marendaz-Matthey et famille, à Chéseaux et Yverdon; Madame veuve Matthey-Gläuser, à Yverdon, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine et parente.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Le F.-C. Hauterive a le chagrin de faire part à ses membres du décès de

Madame Louis CRELIER
mère de son dévoué président.

Le soir étant venu, Jésus leur dit: « Passons sur l'autre bord. »

Ne pleurez pas, mes biens-aimés, Je pars pour un monde meilleur.

Monsieur Maurice Matthey-Conrad, le Bied; Madame et Monsieur Hervé Carcani-Matthey et leurs filles Danièle et Marianne, à Boudry; Monsieur et Madame René Matthey-Rihaux, à Colombier; Madame veuve Jules Evard-Conrad, à Peseux; Madame veuve Emile Bourquard-Conrad et famille, à Bienne; Madame et Monsieur Arthur Sunier-Conrad et famille, à Peseux; Monsieur et Madame Jules Conrad-Jornod et famille, à la Robellaz; Monsieur et Madame Paul Conrad-Rollier et famille, à Nods; Madame et Monsieur Paul Sausser-Conrad et famille, à Nods; Monsieur Arthur Matthey-Bailod, à Bevaix; Madame et Monsieur Alphonse Kopp-Matthey, le Bied; Madame veuve Jaquet-Matthey et famille, à Morges; Madame et Monsieur Marcel Marendaz-Matthey et famille, à Chéseaux et Yverdon; Madame veuve Matthey-Gläuser, à Yverdon, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine et parente.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Le soir étant venu, Jésus leur dit: « Passons sur l'autre bord. »

Ne pleurez pas, mes biens-aimés, Je pars pour un monde meilleur.

Monsieur Maurice Matthey-Conrad, le Bied; Madame et Monsieur Hervé Carcani-Matthey et leurs filles Danièle et Marianne, à Boudry; Monsieur et Madame René Matthey-Rihaux, à Colombier; Madame veuve Jules Evard-Conrad, à Peseux; Madame veuve Emile Bourquard-Conrad et famille, à Bienne; Madame et Monsieur Arthur Sunier-Conrad et famille, à Peseux; Monsieur et Madame Jules Conrad-Jornod et famille, à la Robellaz; Monsieur et Madame Paul Conrad-Rollier et famille, à Nods; Madame et Monsieur Paul Sausser-Conrad et famille, à Nods; Monsieur Arthur Matthey-Bailod, à Bevaix; Madame et Monsieur Alphonse Kopp-Matthey, le Bied; Madame veuve Jaquet-Matthey et famille, à Morges; Madame et Monsieur Marcel Marendaz-Matthey et famille, à Chéseaux et Yverdon; Madame veuve Matthey-Gläuser, à Yverdon, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine et parente.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Le F.-C. Hauterive a le chagrin de faire part à ses membres du décès de

Madame Louis CRELIER
mère de son dévoué président.

Le soir étant venu, Jésus leur dit: « Passons sur l'autre bord. »

Ne pleurez pas, mes biens-aimés, Je pars pour un monde meilleur.

Monsieur Maurice Matthey-Conrad, le Bied; Madame et Monsieur Hervé Carcani-Matthey et leurs filles Danièle et Marianne, à Boudry; Monsieur et Madame René Matthey-Rihaux, à Colombier; Madame veuve Jules Evard-Conrad, à Peseux; Madame veuve Emile Bourquard-Conrad et famille, à Bienne; Madame et Monsieur Arthur Sunier-Conrad et famille, à Peseux; Monsieur et Madame Jules Conrad-Jornod et famille, à la Robellaz; Monsieur et Madame Paul Conrad-Rollier et famille, à Nods; Madame et Monsieur Paul Sausser-Conrad et famille, à Nods; Monsieur Arthur Matthey-Bailod, à Bevaix; Madame et Monsieur Alphonse Kopp-Matthey, le Bied; Madame veuve Jaquet-Matthey et famille, à Morges; Madame et Monsieur Marcel Marendaz-Matthey et famille, à Chéseaux et Yverdon; Madame veuve Matthey-Gläuser, à Yverdon, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine et parente.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Le soir étant venu, Jésus leur dit: « Passons sur l'autre bord. »

Ne pleurez pas, mes biens-aimés, Je pars pour un monde meilleur.

Monsieur Maurice Matthey-Conrad, le Bied; Madame et Monsieur Hervé Carcani-Matthey et leurs filles Danièle et Marianne, à Boudry; Monsieur et Madame René Matthey-Rihaux, à Colombier; Madame veuve Jules Evard-Conrad, à Peseux; Madame veuve Emile Bourquard-Conrad et famille, à Bienne; Madame et Monsieur Arthur Sunier-Conrad et famille, à Peseux; Monsieur et Madame Jules Conrad-Jornod et famille, à la Robellaz; Monsieur et Madame Paul Conrad-Rollier et famille, à Nods; Madame et Monsieur Paul Sausser-Conrad et famille, à Nods; Monsieur Arthur Matthey-Bailod, à Bevaix; Madame et Monsieur Alphonse Kopp-Matthey, le Bied; Madame veuve Jaquet-Matthey et famille, à Morges; Madame et Monsieur Marcel Marendaz-Matthey et famille, à Chéseaux et Yverdon; Madame veuve Matthey-Gläuser, à Yverdon, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine et parente.

Monsieur Pierre BALDERER

que Dieu a repris subitement à Lui, lundi, dans sa 57ème année. La Chaux-de-Fonds, le 28 août 1961. L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 30 courant, à 15 heures. Culte au domicile à 14 h 20. Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire: avenue Léopold-Robert 134. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part